



Université d'Abomey-Calavi



Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
«Espaces, Cultures et Développement»

Filière : Lettres Modernes

Mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies
(DEA)

Sujet :

**Approche syntaxique et stylistique de la phrase
chez Florent COUAO-ZOTTI et Jérôme NOUHOUAI**

Présenté par :

ASSONGBA C. Eric

Sous la direction de :

Pr Adrien HUANNOU

Professeur Titulaire Emérite au CAMES

Codirecteur :

Raphaël YEBOU

Maître de Conférences de Grammaire et Stylistique
françaises

Mémoire soutenu le 23/01/ 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ACRONYMES	V
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES DU SUJET ET DELIMITATION DU CORPUS	3
CHAPITRE II :PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, OBJECTIFS ET POINT DE LA RECHERCHE	7
CHAPITRE III :STRUCTURE DE LA PHRASE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ PAR RAPPORT A L'APPROCHE TRADITIONNELLE	16
CHAPITRE IV :LA DISJONCTION SYNTAXIQUE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ.....	31
CHAPITRE V :APPROCHE STYLISTIQUE DE LA COMPLEMENTATION VERBALE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ.....	40
CONCLUSION	46
Bibliographie	48
Table des matières	52

Je dédie ce modeste travail à

- mon feu père, Justin ASSONGBA,

- ma mère Georgette HOUNSA et à mes frères Rémi, Médard et ma sœur Zita.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer toute ma gratitude et notre reconnaissance :

- au Professeur Adrien HUANNOU, mon Directeur de recherche, pour avoir accepté de diriger ce travail ;
- au Professeur Raphaël YEBOU, mon codirecteur de mémoire, qui m'a aidé à découvrir des espaces nouveaux dans le champ de la Grammaire et de la Stylistique françaises
- à tous les professeurs du Département des Lettres Modernes, qui me conduisent dans le champ du savoir et de la connaissance ;
- à monsieur Maurice HOUNSA, grâce à qui j'ai pu poursuivre mes études ;
- à monsieur Ambroise ADJIHA-HOUNSA, pour son assistance ;
- à monsieur Gontran GUEDOU, pour son affection et son soutien ;
- à monsieur Alexandre MAKPONSE, pour son accompagnement ;
- à messieurs Bernard TOGBAN et Constant AFFETO, pour leur soutien et leurs conseils.

SIGLES ET ACRONYMES

- **SN** = Syntagme Nominal : selon la tradition de la grammaire générative, le syntagme Nominal est une unité syntaxique intermédiaire organisée autour du nom.
- **SP** = Syntagme Prépositionnel: une unité syntaxique intermédiaire qui a comme tête lexicale, une préposition.
- **SV** = Syntagme Verbal : une unité syntaxique construite autour du verbe.

INTRODUCTION

Plusieurs analyses portant sur le roman béninois montrent que les romanciers pionniers ont fait l'option de l'écriture classique. Elles décrivent la concordance des temps et la structure de la phrase complexe¹. Cependant, elles n'ont pas tenu compte de l'emploi particulier du point (.), de la rupture syntaxique et des effets d'expressivité générés par la complémentation verbale qu'on découvre chez les romanciers de la troisième génération. La preuve est que Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï affichent de nouvelles constructions morphosyntaxiques et stylistiques qui marquent leur particularité.

Plusieurs raisons sous-tendent le choix du sujet. La première raison découle des rapports que nous avons établis entre *Les Fantômes du Brésil* et *La mort du lendemain* et qui fondent l'intérêt à étudier ces œuvres intéressantes d'un triple point de vue : thématique, grammatical et stylistique.

Les Fantômes du Brésil est un roman qui expose l'amour éprouvé par les violences entre deux sociétés antagonistes. Quant à *La mort du lendemain*, l'œuvre développe l'amour fugitif, effaré par la mort causée par les violences politiques.

La lecture de ces œuvres permet de noter l'occurrence des éléments convergents : l'emploi des phrases complexes qui associent plusieurs sous-phrases et la dégradation du point (.). De même, ces constructions foisonnent dans l'univers de *Si la cour du mouton est sale ce n'est pas au cochon de le dire* et du *Piment des plus beaux jours*.

On découvre dans ces œuvres des éléments d'interférence linguistique marquant une nouvelle pratique de la langue française. Pour répondre au besoin de ressourcement, Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï insèrent dans la langue française des constructions syntaxiques et stylistiques calquées sur les langues locales du Bénin. Par exemple, ils exploitent certaines traductions du *mina* ou du *fongbé*.

De plus, du point de vue syntaxique, les relations entre le verbe et son complément, la rupture entre les groupes syntaxiques provoquent des effets esthétiques dans les œuvres du

¹Adrien Huannou, « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguiçimi* », in *Doguiçimi de Paul Hazoumé* (Robert Mane & Adrien Huannou ed.), Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 137-138. La description de la structure phrastique est prise en compte par Raphaël Yébou, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Textes réunis et présentés par Adrien Huannou, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, pp. 117-124.

Raphaël Yébou, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Textes réunis et présentés par Adrien Huannou, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p. 117-124. A travers *Le roman ouest-africain de la langue française étude du style*, Paris, Editions KARTHALA, 2002, Albert Gandonou a également analysé les marques de l'écriture classique chez Paul Hazoumé en examinant l'ordre syntaxique et stylistique des mots dans *Doguiçimi*. A la page 173 de son ouvrage, Albert Gandonou conclut que « les phrases sont construites conformément à l'ordre des mots en français ».

corpus, qu'il paraît pertinent d'analyser. La perturbation de l'ordre de la succession des groupes syntaxiques génère également des effets pouvant susciter des réactions chez le lecteur de ces romans.

La deuxième raison procède de notre volonté de révéler l'emploi particulier du point (.) dans la définition de la phrase et les constructions spécifiques chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai. En d'autres termes, il nous a paru pertinent d'examiner les liens de combinaison, d'intégration et les niveaux de rupture syntaxique dans l'organisation phrastique chez ces auteurs. Nous avons découvert, chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai, des constructions spécifiques dans l'organisation de la structure phrastique dont les valeurs nous paraissent intéressantes. Particulièrement, certaines constructions prouvent la possibilité d'élaborer la phrase autour de plusieurs classes grammaticales en dehors du verbe. La pratique de l'interférence linguistique et la surcharge de l'information transmise dans le syntagme verbal marquent la particularité de l'élaboration phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai. De plus, l'utilisation du style fragmenté matérialise la rupture phrastique chez ces auteurs. Elle suggère de nouveaux critères de définition de la phrase et illustre parfois l'emploi particulier du point (.).

Ce travail comporte cinq chapitres. Le premier est axé sur la clarification des concepts clés du sujet et la délimitation du corpus. Le deuxième précise la problématique, les hypothèses, les objectifs et fait le point de la recherche. Le troisième décrit la construction de la phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai par rapport à la structure traditionnelle. Le quatrième analyse la disjonction syntaxique chez Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai. Enfin, le cinquième porte sur l'approche stylistique de la complémentation verbale chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai.

CHAPITRE I : CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES DU SUJET ET DELIMITATION DU CORPUS

La découverte de la signification des mots clés permet de bien cerner le nœud du sujet. Il est question de définir la phrase, approche syntaxique de la phrase et approche stylistique de la phrase. Les deux approches sont développées par bon nombre de chercheurs dans le cadre des grammaires descriptives et de la stylistique. Mais la définition de la phrase s'impose selon les critères mis en valeur.

1- Définition des concepts clés

Le terme *phrase* est le nœud du sujet. Par conséquent, il apparaît commode de préciser d'abord sa signification avant de clarifier les autres concepts. La phrase est définie selon quatre critères tels que le critère graphique, le critère mélodique, le critère sémantique et le critère syntaxique. Le critère graphique la présente comme une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et par une ponctuation forte finale. Quant au critère mélodique, il considère qu'une phrase est délimitée par deux pauses importantes et caractérisée par une intonation variable en fonction de son type. Le critère sémantique définit la phrase comme toute séquence de mots ayant un sens complet. Enfin, le critère syntaxique tient compte de sa cohérence syntaxique. La définition syntaxique de la phrase est élucidées comme suit : « *Les phrases sont des suites de mots ordonnées d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens.* »²

En d'autres termes, la phrase est une structure hiérarchique dans laquelle les mots sont organisés selon des critères grammaticaux et véhiculent un sens cohérent.

De même, Véronique Schott-Bourget apporte des informations sur la définition syntaxique de la phrase en écrivant : « *Une phrase n'est pas seulement une suite de catégories grammaticales (Déterminant + Substantif + Verbe). Elle est une suite de signifiés compatibles entre eux.* »³ Autrement dit, la phrase est composée d'un groupe nominal et d'un groupe verbal. L'élaboration de ces groupes syntaxiques exige des rapports de connexion entre les classes grammaticales. Ainsi, on reconnaît les relations entre la syntaxe et la sémantique dans la déclaration de Véronique Schott-Bourget.

²Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2002, p.104.

³Véronique Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 44. Elle a proposé cette définition en tenant compte de la théorie remaniée de Chomsky relative à la structure profonde de la phrase.

Au cours de ce travail, les analyses seront axées sur la définition proposée par Raphaël Yébou selon laquelle « *la phrase est un énoncé bâti autour d'un pivot et qui inscrit dans une relation prédicative un groupe nominal et un groupe verbal.*⁴ ». A travers cet énoncé, le groupe verbal transmet des informations relatives au groupe nominal en position de sujet. Certaines réflexions porteront sur la définition de la phrase comme un énoncé composé du sujet et du prédicat, pour examiner les possibilités de construction de la phrase autour d'autres classes grammaticales que le verbe.

L'approche syntaxique est abordée dans le champ de la grammaire de dépendance définie par Lucien Tesnière. La preuve c'est que Lucien Tesnière a identifié les rapports de dépendance entre les constituants de la phrase à travers des schémas appelés stemmas⁵. La réalisation de ces schémas tient compte du verbe comme le nœud supérieur de la phrase. De même, Bloomfield et Harris ont utilisé l'analyse en constituants immédiats pour illustrer l'approche syntaxique de la phrase dans le cadre de la linguistique distributionnelle. En grammaire générative et transformationnelle, Noam Chomsky a exploité l'approche syntaxique de la phrase. Ses analyses considèrent que chaque phrase correspond à « une suite de règles de réécriture aboutissant à une structure profonde, et une suite de transformations conduisant à une structure de surface. »⁶

Les travaux réalisés par Raphaël Yébou montrent que l'approche syntaxique de la phrase est une approche méthodologique développée dans les grammaires descriptives, qui permet d'étudier les modes de construction phrastique. Cette approche lui a permis d'aborder

⁴Raphaël Yébou, « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » In *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, Textes réunis par Mahougnon Kakpo, Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, 2011, p. 140.

⁵ Véronique Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 37. Par exemple, la description de la phrase « Mon enfant marche » selon le stemma de Lucien Tesnière se présente comme suit :

```

      marche
      I
    enfant
      I
      mon
  
```

Ce schéma considère le verbe comme le nœud supérieur de la phrase. Autrement dit, le verbe est le centre d'organisation de la phrase. Cependant, le schéma ci-dessus n'envisage pas les possibilités de construire la phrase autour d'autres classes grammaticales en dehors du verbe. Les analyses menées par Pierre Le Goffic traduisent les insuffisances du stemma de Lucien Tesnière. Selon Pierre Le Goffic, le rôle prédicatif ne se résume pas au verbe. Néanmoins, Georges Molinié conteste la thèse de Lucien Tesnière selon laquelle le verbe est le centre d'organisation de la phrase.

⁶ Idem, p. 41. Les règles de réécriture désignent des opérations qui favorisent le développement d'un symbole catégoriel en une suite de symboles. Alors que les transformations constituent des opérations qui permettent d'obtenir une phrase correcte et bien formée au moyen de déplacements, d'effacements et d'accords.

les questions de la complémentation verbale, de la segmentation et de la fausse dégradation du verbe.⁷

En général, l'approche syntaxique désigne l'identification et la description des groupes syntaxiques et les rapports qui les lient à leur noyau. Pour le compte de ce travail, cette approche nous permettra d'examiner les liens de combinaison et d'intégration dans l'organisation phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouï.

L'approche stylistique représente la préoccupation de Georges Molinié, Joëlle Gardes Tamine et Marcel Cressot. Les précisions apportées par Georges Molinié et Jean Mazaleyrat sur l'objet de la stylistique confirment la signification de l'approche stylistique : « *L'objet de la stylistique est l'étude des faits de langage, en fonction poétique, autrement dit des déterminations linguistiques de la littérature* ». ⁸

On retient que le texte littéraire constitue l'objet de la stylistique. L'approche stylistique désigne l'analyse de la façon dont un auteur exploite les moyens expressifs que la langue lui offre. Son application à la phrase consiste à interpréter les écarts que provoquent la succession et la perturbation de l'ordre des groupes syntaxiques.

L'approche stylistique est également définie par Charles Bally qui écrit :

« *La stylistique étudie les faits d'expression du langage du point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité.* » ⁹

Il est question d'une stylistique descriptive fondée sur l'étude systématique de la valeur des structures linguistiques. Cette étude dépasse l'examen du style particulier chez un auteur.

Madeleine Frédéric a élucidé l'approche stylistique et précise que « *la stylistique est l'analyse de la forme d'un texte aussi bien la forme de l'expression que celle du contenu.* » ¹⁰.

La « forme de l'expression » correspond à la valeur des figures de style telles que le chiasme, l'asyndète, le zeugme, la paronomase, l'allitération, la rime, l'assonance, la synérèse et la diérèse alors que la « forme du contenu » découle de la portée de la comparaison, de la

⁷ Raphaël Yébou, « Du roman de Florent Couao-Zotti au roman négro-africain francophone : la problématique de la structure phrastique » in *Cahiers d'Etudes Linguistiques*, N 10, UAC, 2015, pp. 480-515. Idem, « Syntaxe de Relation, Syntaxe de Construction et Reconstruction de la Valence Verbale », « La complémentation verbale en grammaire française : quelques restrictions sur la démarche traditionnelle » in *Revue de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales N 02*, Université de Ouagadougou, novembre 2015, p. 321- 338.

⁸ Jean Mazaleyrat, Georges Molinié, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989, p. 195.

⁹ Charles Bally, *Traité de stylistique française*, 2^e Edition, p. 16. Cité par Christian Baylon et Paul Fabre, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan/HER, 2001, p. 155.

¹⁰ Madeleine Frédéric, *La stylistique française en mutation ?*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1997, p. 39.

synecdoque, de la métonymie, de la métaphore, de la litote, de l'ironie, de l'hyperbole, et de l'euphémisme.

L'approche stylistique représente également la préoccupation de Frédéric Calas et Dominique- Rita Charbonneau lorsqu'ils écrivent :

« *L'analyse stylistique est l'examen des procédés linguistiques mis en œuvre par un écrivain, non seulement à des fins communicatives, mais encore en vue de produire un effet esthétique.* »¹¹

En d'autres termes, l'approche stylistique s'intéresse aux faits langagiers ou aux éléments dont les effets esthétiques provoquent des réactions chez le lecteur et l'auditeur. La particularité de ces éléments c'est « *qu'ils auraient pu ne pas être utilisés.* »¹²

Au cours de ce travail, l'approche stylistique de la phrase sera appliquée pour apprécier les valeurs de certains groupes syntaxiques et les effets générés par la rupture sémantique. Il paraît commode de circonscrire le champ de la présente recherche.

2 - Délimitation du corpus

Le présent travail couvre deux champs. Le premier s'intéresse à la syntaxe qui étudie la place des constituants et leurs relations. Le deuxième porte sur la stylistique qui interprète les procédés langagiers exploités par les auteurs pour créer un effet esthétique.

Nous analysons les champs précédemment annoncés dans le roman béninois. Le sujet est axé sur Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï qui sont des romanciers de la troisième génération. Il est question de décrire la phrase afin de révéler les relations syntaxiques et la rupture qu'affichent Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï pour produire un effet esthétique. Ces romanciers font preuve de créativité par l'usage du style fragmenté et du style oral. L'emploi particulier du point (.) traduit cette créativité dans *Les Fantômes du Brésil*, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, *La mort du lendemain* et *Le piment des plus beaux jours*. Les autres auteurs de cette génération ne sont pas concernés par la présente étude. Mais nous les citons au besoin pour les comparer aux romanciers sélectionnés.

¹¹Frédéric Calas et Dominique- Rita Charbonneau, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Natan/ HER, 2000, p.1.

¹² Jean-Michel Gouvard, *La pragmatique : outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Editions Armand Colin, 1998, p. 26.

CHAPITRE II :

PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, OBJECTIFS ET POINT DE LA RECHERCHE

La lecture des œuvres du corpus permet de relever certaines constructions syntaxiques qui génèrent des effets de surprise. La valeur de ces constructions suscite des interrogations et annonce une nouvelle forme d'élaboration de la phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai. Nous définissons la problématique qui se dégage du sujet avant de préciser les objectifs de la recherche.

1 - Problématique

La parution de *L'esclave* en 1929 montre que le roman est le premier genre littéraire marquant la naissance de la littérature béninoise d'expression française. L'évolution de ce genre révèle plusieurs générations de romanciers.

La première génération (1929-1960) met en évidence Félix Couchoro (*L'esclave*), Paul Hazoumé (*Dogucimi*). Les œuvres de ces auteurs font l'éloge de la colonisation, dénoncent certains comportements avilissants dans le milieu traditionnel béninois et respectent les principes traditionnels du français. La deuxième génération (1960-1990) est animée par les romanciers tels qu'Olympe Bhély-Quenum (*Un piège sans fin*), Jean Pliya (*Les tresseurs de corde*), Barnabé Laye, etc. Parmi les auteurs de cette génération, certains portent un regard critique sur les nouveaux responsables politiques et leur société; d'autres décrivent l'échec de la révolution béninoise¹³. Quant à la troisième génération, elle rassemble les romanciers qui publient des œuvres de 1990 à ce jour. Jérôme Carlos, Edgard Okiki Zinsou, Florent Couao-Zotti, Dominique Titus, Moudjib Djinadou, Adélaïde Fassinou, Sophie Adonon, Daté Atavito-Akayi, Hilaire Dovonon, Jérôme Nouhouai, Gaston Zossou et Okri Tossou appartiennent à cette génération¹⁴. La plupart des œuvres de ces auteurs exposent les tares de la société, les répercussions des mutations politiques sur la vie des habitants.

Mais du point de vue syntaxique et stylistique, les œuvres de certains romanciers de la troisième génération se singularisent par la pratique de constructions nouvelles dans l'élaboration phrastique. On découvre généralement, chez ces auteurs, la pratique du style

¹³ Adrien Huannou, *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p. 18.

¹⁴ Raphaël Yébou, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Textes réunis et présentés par Adrien Huannou, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, pp. 113-114. Dans cet article, Raphaël Yébou a déjà évoqué ces trois générations de romanciers béninois.

coupé. Par exemple, Daté Atavito-Akayi et Okri Tossou affichent la rupture phrastique en séparant le verbe de son sujet par le point (.).¹⁵Gaston Zossou emploie la phrase nominale dont la valeur matérialise le style oral.¹⁶De même, l'élaboration phrastique chez Florent Couao-Zotti illustre les groupes syntaxiques qui forment la structure traditionnelle, mais certaines constructions traduisent la rupture syntaxique. Jérôme Nouhouaï élabore la phrase selon les principes traditionnels du français. Cependant, il met parfois en évidence l'un des groupes syntaxiques définissant la structure traditionnelle de la phrase. La construction phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï souligne le problème de l'inadéquation de la majuscule et du point (.) dans la définition de la phrase.

La structure traditionnelle de la phrase associe le groupe nominal et le groupe verbal. Mais Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï écrivent des énoncés qui ne définissent pas cette structure. Dans ce cadre, l'identification de la phrase se résume au critère de relation ou de position car la majuscule et le point (.) n'illustrent pas toujours les groupes syntaxiques de la phrase française. *Les Fantômes du Brésil* est une œuvre qui met en évidence les limites du point (.) dans la définition de la phrase. Ce même constat est fait à la lecture de *La mort du lendemain* où l'élaboration phrastique présente plusieurs classes grammaticales comme noyau de la phrase en dehors du verbe. La rupture syntaxique révèle la particularité de la construction phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï. Toutefois, au-delà de ces aspects convergents, on découvre un trait spécifique chez chaque romancier.

Sur le plan stylistique, la langue française appliquée dans ces œuvres renferme des constructions dont la compréhension nécessite un dépassement du sens dénotatif. L'énumération ouverte, la et la perturbation de l'ordre de succession des groupes syntaxiques dans ces œuvres manifestent les écarts des auteurs par rapport à la langue française. Certaines

¹⁵Daté Atavito Barnarbé-Akayi, *Errance chenille de mon cœur*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2014, p. 183 : « *Je lui ai donné le roman. Et n'ai pas été déçue.* » p. 53 : « *Il me prend dans ses bras. Et me serre très fort contre lui.* » Souligné par nous. Cet isolement du verbe de son sujet est également illustré par Okri Tossou dans *Numéros matricules*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, pp. 34-35 : « *Des années après, elle est revenue. S'est installée un peu loin, incognito.* » Nous soulignons. p. 142 : « *Il se tapa les paumes de main l'une contre l'autre. Soupira.* ». Dans ce roman, Okri Tossou emploie l'énumération ouverte et la rupture dans la succession des groupes syntaxiques. Par exemple à la page 22, on lit : « *Tout me paraissait fade, fermenté, bête, vide.* » La rupture syntaxique sur le plan sémantique apparaît à la page 65 : « *Et je voudrais interpeller. A froidet à chaud.* » Nous soulignons.

¹⁶Gaston Zossou, *Ces gens-là sont des bêtes sauvages*, Paris, Riveneuve Editions, 2008, p. 250 : « *Que reste-il du rêve quand il a avorté ? Une chair sanguinolente, froide et morte, un gigot promis aux asticots du remords.* » Souligné par nous.

particularités stylistiques régissent la rénovation de l'écriture dans *Le piment des plus beaux jours* et dans *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*. En d'autres termes, le volume et le rythme de certaines phrases dans ces deux œuvres peuvent susciter des réactions chez le lecteur.

Après la lecture des œuvres du corpus, nous nous posons plusieurs questions : le point et la majuscule sont-ils toujours adéquats dans la définition de la phrase ? A quels critères la phrase doit-elle obéir ? Qu'est-ce qui marque l'originalité de la construction phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï ? De quelle manière les procédés utilisés traduisent-ils l'expression de la créativité chez ces romanciers ? Ces questions sont à l'origine du choix du sujet : « **Approche syntaxique et stylistique de la phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï** ».

Pour répondre aux questions, nous proposons quelques pistes de recherche qui forment nos hypothèses et nos objectifs.

2. Hypothèses

Pour conduire cette étude, nous avons retenu que :

- Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï pratiquent la phrase française dans sa définition traditionnelle,
 - certaines constructions chez ces auteurs s'écartent de la structure traditionnelle de la phrase,
 - plusieurs valeurs stylistiques sont attachées au choix d'écriture des deux romanciers.
- Ces hypothèses sont en rapport avec les objectifs fixés ci-dessous.

3 - Objectifs de la recherche

Ce travail vise à :

- rechercher, d'abord, dans les romans de Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï, les niveaux de conformité à la structure traditionnelle de la phrase,
- identifier, ensuite, les éléments spécifiques qui traduisent les marques de l'écart que prennent les auteurs par rapport aux normes,
- étudier, enfin, les valeurs stylistiques que portent les constructions.

Nous ferons le point de la recherche sur le problème posé à travers une revue de littérature sur les aspects syntaxiques et stylistiques du roman béninois d'expression française.

4. Le point de la recherche sur le problème posé

De nombreux travaux portent sur l'étude de la phrase dans le cadre général. Nous les recensons avant d'évoquer les recherches qui soulignent la description phrastique dans le roman béninois.

4.1. Le cadre général

L'analyse syntaxique de la phrase constitue la préoccupation des auteurs suivants :

Emile Benveniste ; Michel Arrive, Françoise Gadet, Galmiche Michel ; Marc Wilmet ; Pierre Le Goffic ; Emile Benveniste ; Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul ; Frédéric Deloffre ; Maurice Grevisse ; Lucien Tesnière et Noam Chomsky. La plupart de ces auteurs ont porté leur réflexion sur les problèmes de définition, le noeud et le plan discursif de la phrase.

D'abord, Michel Arrive, Françoise Gadet, Michel Galmiche s'intéressent aux limites du critère sémantique en précisant que plusieurs assemblages de mots bien orthographiés et porteurs de sens ne prennent pas la valeur d'une phrase¹⁷. Ils accordent la primauté au critère de relation ou au critère syntaxique. Toutefois, ces auteurs n'ont pas décrit la possibilité de construire la phrase autour de plusieurs classes grammaticales.

Marc Wilmet envisage les problèmes de définition de la phrase en mettant l'accent sur les possibilités de la segmentation de la chaîne parlée ou écrite.¹⁸ Cependant, les analyses menées par cet auteur ne définissent pas la portée stylistique de la disjonction syntaxique. Le présent travail souligne les pistes de définition de la phrase que suggèrent les constituants séparés de leurs supports par le point (.).

Ensuite, la question du noeud de la phrase est abordée par Lucien Tesnière qui considère le verbe comme le centre de toute organisation phrastique. Mais cette démarche qui assigne le noeud supérieur et le noyau de la phrase au verbe présente des limites. Elle n'envisage pas la possibilité de construire la phrase autour des autres classes grammaticales. Pierre Le Goffic définit la phrase comme une séquence autonome constituée d'un sujet et d'un prédicat¹⁹. Il attribue la fonction nodale au verbe. Autrement dit, le verbe représente le centre d'organisation de la phrase. Néanmoins, en décrivant la phrase nominale, cet auteur

¹⁷Michel Arrive, Françoise Gadet et Michel Galmiche, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, LibrairieFlammarion, 1986, p. 529. Les observations évoquées par ces auteurs sont confirmées par l'exemple suivant : « lui bientôt partir, y en a briller le soleil ».

¹⁸ Soit la phrase : « Il pleut et les habitants restent enfermés dans leurs chambres ». Cette phrase peut être ponctuée comme suit : « Il pleut. Les habitants restent enfermés dans leurs chambres ». Le remplacement de la conjonction de coordination par le point permet d'obtenir deux phrases simples. La première représente la cause de la seconde.

¹⁹ Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993, p. 8.

découvre que le prédicat ne se limite pas au syntagme verbal. D'autres classes grammaticales jouent également le rôle prédicatif.²⁰

Pour illustrer les limites des analyses faites par Pierre Le Goffic sur la phrase, le présent travail apporte des réflexions sur les constructions gouvernées par la dislocation et l'emploi personnalisé du point (.).

Enfin, le plan discursif de la phrase est analysé par Emile Benveniste. Cet auteur décrit la phrase comme une unité de discours. La recherche complète les analyses de cet auteur en soulignant la pratique du style fragmenté dans l'élaboration de la phrase et les effets de surprise que provoque la rupture syntaxique.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul rappellent les critères de définition de la phrase. En se fondant sur le critère syntaxique, ils précisent que « *la phrase constitue l'unité supérieure, à la fois complète et autonome, susceptible d'être décrite au moyen d'un ensemble de règles morpho-syntaxiques.* »²¹ Autrement dit, la phrase est une structure hiérarchique qui peut être analysée selon la formation des mots et des groupes syntaxiques. Les questions de la dislocation et de la complémentation verbale sont explorées. Ces auteurs affirment que les types de phrases représentent un critère d'identification. La présente étude apprécie la valeur expressive des faits grammaticaux.

Quelques recherches sont axées sur la description de la phrase dans le roman béninois.

4. 2. Les analyses de la phrase dans le roman béninois

Plusieurs recherches portent sur l'analyse syntaxique et stylistique de la phrase dans le roman béninois d'expression française. Nous retenons les travaux effectués par Adrien Huannou, Albert Gandonou et Raphaël Yébou²². La lecture de ces ouvrages révèle de diverses orientations. Parmi eux, certains ouvrages ont abordé les traits syntaxiques dans quelques romans béninois alors que d'autres ouvrages ont identifié les aspects stylistiques dans plusieurs romans.

Sur le plan syntaxique, Albert Gandonou a étudié les aspects morphosyntaxiques dans *Doguicimi* en mettant l'accent sur les procédés de mise en relief. Ses études stylistiques

²⁰ Idem, p. 517. Le prédicat est assuré par l'adjectif qualificatif dans la phrase nominale suivante : « Heureux les pauvres ! ». Maurice Grevisse soutient également la possibilité de construire le prédicat par plusieurs classes grammaticales. Il aborde la question de la phrase averbale pour prouver que le verbe ne représente pas toujours le moteur de la phrase.

²¹ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1996, p. 104.

²² Adrien Huannou, « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguicimi* » in *Doguicimi de Paul Hazoumé*, (Essais rassemblés et présentés par Robert MANE et Adrien HUANNOU), Paris, Editions L'Harmattan, pp. 135-145.

illustrent la valeur des images, des proverbes et des calques dans ce roman de Paul Hazoumé. Il a analysé certains mots ou expressions redevables au milieu culturel fon. En un mot, il s'est intéressé aux écarts de l'auteur par rapport à la langue française. Un accent est mis sur l'emploi du subjonctif imparfait et son corollaire le subjonctif plus-que-parfait dans les dialogues des personnages. De même, Albert Gandonou a identifié une « écriture libérée »²³ dans *Les tresseurs de cordes* de Jean Pliya en révélant l'emploi fréquent du présent historique ou du présent de narration dans ce roman.²⁴ Mais ses analyses n'évoquent pas l'emploi particulier du point (.) dans l'élaboration phrastique et la surcharge sémantique dans le syntagme verbal. Le présent travail part d'une description phrastique pour examiner les relations syntaxiques entre les constituants et la rupture phrastique.

Ensuite, sur le plan morphosyntaxique, Raphaël Yébou a fait des recherches sur les marques de l'écriture classique chez Paul Hazoumé. Il retient que « *la phrase chez Paul Hazoumé respecte les principes traditionnels du français. Sa structure est généralement longue de plusieurs sous-phrases, avec des enchâssements qui la complexifient.* »²⁵

La description de la structure complexe chez le romancier prouve qu'elle contient une micro-structure étendue par plusieurs niveaux de réalisation de la subordination. L'observation de la relation entre le sujet et le prédicat permet de découvrir des noyaux verbaux et des constructions avec l'ellipse du pronom relatif. Toutefois, cette description n'a pas pris en compte la séparation syntaxique qui isole la phrase matrice de la sous-phrase. La présente recherche décrit la valeur stylistique de ce détachement agrammatical.

Dans sa thèse, Raphaël Yébou a identifié les formes de disjonction syntaxique chez Paul Hazoumé et Florent Couao-Zotti. Il a démontré que ces romanciers béninois construisent des phrases dans lesquelles certains éléments sont séparés de leurs supports au moyen de signes de ponctuation, en l'occurrence, le point(.). L'actuel travail pousse plus loin la réflexion en analysant l'ancrage spatial que génère la phrase sans verbe. Il s'intéresse aux effets produits par la rupture sémantique dans la succession des groupes syntaxiques.

Sur le plan stylistique, Adrien Huannou a révélé le respect scrupuleux des principes traditionnels dans *Dogucimi* en mettant l'accent sur l'usage des règles de la concordance des

²³ C'est une écriture qui résulte du choix de l'auteur et qui ne remet pas en cause les normes classiques.

²⁴ Albert Gandonou, *Le roman ouest-africain de langue française étude du style*, Paris, Editions KARTHALA, 2002, P. 201. A la page 53 des *Tresseurs de corde* de Jean Pliya, il souligne l'emploi du présent historique ou présent de narration : « *Revenu dans sa case, Trabi reste songeur. Il voudrait contribuer aux frais que nécessite son entretien. Mais les Prékétois ne l'entendront certainement pas de cette oreille.* »

²⁵ Raphaël Yébou, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Textes réunis et présentés par Adrien Huannou, Cotonou, CAAREC Editions, 2008, p. 117.

temps.²⁶ Néanmoins, les questions de la syntaxe verbale ou de la complémentation verbale ne sont pas abordées. Après la description du syntagme verbal, le travail souligne la rupture sémantique.

Raphaël Yébou a analysé dans le roman béninois la créativité langagière que portent les représentations langagières sur trois plans : lexical, syntaxique et stylistique. Il précise :

« Dans le roman béninois, le rapport des écrivains à la langue française donne à lire des constructions dont la structure évoque, aussi bien dans le fond que dans la configuration, certaines formes de pensées propres aux langues nationales. Ce sont, en réalité, des structures résultant du transfert littéral en français de certaines séquences à travers lesquelles les mots prennent des valeurs significatives et symboliques. »²⁷

D'après ces informations, le lecteur du roman béninois est appelé à dépasser le sens dénotatif des mots pour mieux comprendre le message puisque les auteurs emploient des paradigmes qui forment les ressources des langues nationales. Mais ces démonstrations n'ont pas abordé les surcharges et les transferts de sens que porte le syntagme verbal. Ce travail part d'une description syntaxique du syntagme verbal pour étudier la valeur de ses unités grammaticales. Il développe également la rupture dans la succession des groupes syntaxiques.

L'élaboration de certains syntagmes dans le roman béninois résulte de l'intertextualité. On parle de l'intertextualité quand un texte dérive d'un texte antérieur par transformation simple.²⁸ Les marques de l'intertextualité chez Florent Couao-Zotti sont évoquées par Pierre Médéhouègnon et Mahougnon Kakpo. Selon Pierre Médéhouègnon, « L'intertextualité dans *Les Fantômes du Brésil* de Florent Couao-Zotti prend plusieurs formes qui mettent en relief des aspects complémentaires de la subversion esthétique. Il s'agit tantôt de la traduction ou de la transcription des types d'expressions culturelles en usage dans les milieux traditionnels du Sud et du Centre du Bénin, tantôt de convergences thématiques ou stylistiques étroites avec certaines grandes œuvres de la littérature mondiale. »²⁹

²⁶ Adrien Huannou, « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguiçimi* », in *Doguiçimi de Paul Hazoumé* (Robert Mane & Adrien Huannou ed.), Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 137-138.

²⁷ Idem, « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littératures africaines : Langues et Écritures*, Textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon Kakpo, Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, 2011, p. 256.

²⁸ Gérard Genette, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Seuil, Coll. Points/ Essais, 1982, p. 8-14.

²⁹ Pierre Médéhouègnon, « Le monde « Agouda » comme motif de subversion esthétique dans *Les Fantômes du Brésil* de l'écrivain béninois Florent Couao-Zotti » *Revue Mosaïque* (Revue interafricaine de Philosophie, Littérature et Sciences Humaines), n 012, Lomé, Janvier 2012. Cet article a été repris par Daté Atavito Barnabé Akayi dans *Entretiens avec des écrivains béninois auprogramme*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2014, pp. 141-157.

Cette citation permet de scruter la portée des constructions en *fongbé* et en *mina* que Florent Couao-Zotti a employées dans *Les Fantômes du Brésil*. Ces constructions présentent l'intertextualité comme le style ou la créativité de l'auteur pour prouver son identité culturelle. La recherche ne tient pas compte de l'intertextualité, mais de la démarcation que manifestent Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï par la pratique de l'interférence linguistique et des figures de style³⁰.

Mahougnon Kakpo a également évoqué l'intertextualité chez Florent-Zotti en rappelant quelques correspondances entre ses œuvres et d'autres auteurs tels que Chester Himes, Yambo Ouologuem et Jorge Amado. Il conclut que :

« On peut supposer que Couao-Zotti connaît bien cette littérature brésilienne et en est peut-être influencé, ce qui se perçoit davantage dans *Les Fantômes du Brésil*. »³¹

Cette conclusion est un rapprochement fondé sur la description de « l'univers » des œuvres. Elle paraît moins intéressante pour le sujet puisque les constructions morphosyntaxiques ne sont pas étudiées. Alors, l'identification de nouveaux critères de définition de la phrase représente la particularité du travail. En d'autres termes, l'originalité de la présente recherche repose sur l'analyse de la valeur de la ponctuation chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï. Ces auteurs utilisent le point (.) dans des conditions où la virgule (,) est attendue. Ils rompent des normes grammaticales par la rupture syntaxique entre la phrase matrice et la sous-phrase. La réussite de la démonstration de l'originalité du sujet exige le respect d'une méthodologie.

5- Démarche méthodologique

Nous faisons la description de la structure phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï. Pour y arriver, nous adoptons la démarche théorique qui part de l'analyse syntagmatique pour isoler les constituants de la phrase. Cette démarche, telle que l'appliquent Lucien Tesnière, Marc Wilmet, et Dan Van Raemdonck, nous aidera à identifier la valeur des groupes syntaxiques trouvés dans la description phrastique. Les analyses sur l'esthétique de la créativité chez les deux auteurs seront également guidées selon les méthodes exploitées par Georges Molinié, Marcel Cressot et Joëlle Gardes-Tamine.

³⁰ Par exemple, dans *La mort du lendemain*, la métaphore est le procédé formel qui annonce l'écriture chez Jérôme Nouhouaï. Cette figure de style véhicule l'engagement de ce romancier : la revendication de la paix ou de la liberté du peuple.

³¹ Mahougnon Kakpo, « Les moi-vides, les moi-débris ou l'esthétique des débris humains chez Florent Couao-Zotti » in *Repères pour comprendre la littérature béninoise*, Textes réunis par Adrien Huannou, Cotonou, CAAREC éditions, 2008, p. 79.

La présente étude tiendra compte des axes couverts par Ferdinand de Saussure et confirmés par Roman Jakobson : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. Sur l'axe syntagmatique, il est question d'identifier les rapports de combinaison ou de contiguïté entre les constituants de la phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai. Et sur l'axe paradigmatique, les analyses reposent sur les substitutions ou les similarités marquant les valeurs stylistiques dans les œuvres de ces auteurs. Après cette précision de la démarche méthodologique, nous évoquons les chapitres qui développent le sujet.

CHAPITRE III :

STRUCTURE DE LA PHRASE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ PAR RAPPORT A L'APPROCHE TRADITIONNELLE

La structure de la phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï s'articule autour d'un pivot verbal. Lorsque le lecteur se réfère à la définition syntaxique de la phrase, il découvre que l'organisation phrastique dans les romans du corpus respecte les principes traditionnels du français. Mais certains énoncés sont en rupture avec cette structure. Ils traduisent notamment l'inadéquation du point (.) dans la définition de la phrase. La dégradation du « séparateur fort » et la rupture syntaxique sous-tendent la possibilité d'élaborer la phrase autour de plusieurs classes grammaticales. Le terme phrase couvre plusieurs dimensions qu'il paraît commode de décrire.

1- Les difficultés de définition de la phrase

Tout énoncé délimité par la majuscule et le point (.) ne prend pas le statut de la phrase française. Plusieurs auteurs apportent plus de précisions sur la structure syntaxique de la phrase française. Par exemple, dans *Grammaire méthodique du français*, Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul écrivent :

« La structure de la phrase de base française est celle d'une phrase assertive, simple (...). L'ordre des mots y correspond à la formule : (cc)- Sujet- (cc)- Verbe- Complément(s)/Attribut- (cc), où (cc) symbolise le complément circonstanciel, facultatif et mobile ». ³²

Ces auteurs ont cité Emile Benveniste pour décrire la différence entre la phrase nominale et la phrase verbale :

« La phrase nominale constitue une assertion « intemporelle, impersonnelle, non modale » ³³

Autrement dit, la phrase non verbale ne véhicule pas la prédication et l'ancrage.

Raphaël Yébou, dans « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » apporte plus de précision lorsqu'il écrit :

³²La description de la structure phrastique comme (Sujet+ Verbe+ Complément) présente des insuffisances. Il y a un mélange : l'emploi de 2 fois de fonction et l'emploi de 1 fois de nature. Il serait intéressant d'employer Groupe Nominal + Groupe Verbal.

³³Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, p. 457.

« La phrase est un énoncé bâti autour d'un pivot et qui inscrit dans une relation prédicative un Groupe Nominal (GN) et un Groupe Verbal (GV) ». ³⁴

La structure de la phrase française contient deux groupes syntaxiques : le Groupe Nominal et le Groupe Verbal qui fonctionnent respectivement autour du substantif et du verbe. Le Groupe Verbal peut être autonome c'est-à-dire qu'il peut être constitué uniquement du verbe conjugué. Dans le cas contraire, le Groupe Verbal peut associer le verbe et son complément. On retient que la phrase nominale n'est pas une phrase parce qu'elle ne définit pas entièrement la structure traditionnelle.

Grevisse a retenu deux catégories de phrases : les phrases averbales et les phrases verbales ³⁵. Cette répartition ne permet pas d'appréhender la signification de la phrase. Il est convenable de désigner la phrase nominale par le groupe ou le syntagme nominal.

Dans *Grammaire du Français Classique et moderne*, Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon définissent la phrase comme un énoncé constitué du thème et du prédicat. Selon ces auteurs, le thème ou le sujet est « tout ce à propos de quoi on formule quelque chose ». Quant au prédicat, il renvoie à « ce que l'on formule à propos du thème ». ³⁶

Quant à Pierre Le Goffic, la phrase est « une séquence autonome dans laquelle un énonciateur (locuteur) met en relation deux termes, un sujet et un prédicat ». ³⁷

Cependant, l'identification du prédicat ne se réduit pas seulement au verbe et au complément. Pierre Le Goffic, précise que d'autres classes grammaticales peuvent assumer un rôle prédicatif en dehors du verbe ³⁸. Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai respectent la structure traditionnelle.

³⁴ Raphaël Yebou, « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » in *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, (Textes réunis et présentés par Mahougnon KAKPO), Editions DIASPORAS, Cotonou, 2011, P. 140.

³⁵ Maurice Grevisse, *Le Bon usage. Grammaire française*, Paris/ Louvain- La-Neuve, Duculot, 13e édition, 1993, p. 273.

³⁶ Robert Léon Wagner, Jacqueline Pinchon, *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Librairie Hachette, 1962, p. 23. Ces auteurs définissent également le thème comme « tout ce à propos de quoi on formule quelque chose ».

³⁷ Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette. Livre, 1993, p. 8.

³⁸ Le prédicat peut être assuré par l'adjectif qualificatif ou l'adverbe : « Les enfants effectivement sérieux ». Nous soulignons.

2. Construction de la phrase chez Florent Couao-Zotti

La phrase est un énoncé bâti autour d'un pivot et qui inscrit dans une relation prédicative un groupe nominal et un groupe verbal.³⁹ L'élaboration de la phrase simple et de la phrase complexe chez Florent Couao-Zotti illustre cette définition.

2. 1. La construction de la phrase simple chez Florent Couao-Zotti

Florent Couao-Zotti élabore des phrases simples qui associent le groupe nominal et le groupe verbal. Les phrases suivantes justifient ce constat :

« *Les mystères de la forêt allaient dérouler leur toile dans l'invisible carré de tes périmètres.* »⁴⁰

« *Le vieil homme attendait les deux policiers à l'entrée de la maison.* »⁴¹

L'analyse syntaxique de ces phrases selon la grammaire de dépendance développée par Lucien Tesnière révèle que la périphrase verbale « allaient dérouler » et le verbe « serpentaient » représentent les centres d'organisation de ces phrases. La périphrase verbale « allaient dérouler » et le verbe « serpentait » assument une fonction nodale⁴². Pour décrire ces phrases, nous employons des symboles pour désigner leurs constituants.⁴³ La valeur des unités syntaxiques apparaît dans la phrase suivante :

« *Les mystères de la forêt/ allaient dérouler leur toile dans l'invisible carré de tes périmètres.* »

Structure : SN - SV

SN : Les mystères/ de la forêt

Constituants : SN- SP

SV : allaient dérouler leur toile/ dans l'invisible carré /de tes périmètres

Constituants : SV- SP1- SP2

³⁹Raphaël Yébou, « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » In *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, Textes réunis et publiés par Mahugnon Kakpo, Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, 2011, p. 140

⁴⁰Florent Couao-Zotti, *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA éditions, 2013, p. 82.

⁴¹Idem, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 44.

⁴²Voir Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette. Livre, p. 25, 29. Pierre Le Goffic parle de la « fonction nodale » du verbe lorsque le verbe constitue le noyau de la phrase. On assigne la fonction nodale au verbe pour révéler que le verbe représente le cœur ou le nœud supérieur dans la structure de la phrase. Le verbe est alors la classe grammaticale essentielle autour de laquelle fonctionnent les autres constituants de la phrase.

⁴³SN= Syntagme Nominal : selon la tradition de la grammaire générative, le Syntagme Nominal est une unité syntaxique intermédiaire organisée autour du nom. SP = Syntagme Prépositionnel : une unité syntaxique intermédiaire qui a comme tête lexicale, une préposition. Dans ce Syntagme, le nom ou le Syntagme Nominal peut devenir le complément de la préposition. SV= une unité syntaxique construite autour du verbe.

Cette phrase est une structure supérieure composée d'un Syntagme Nominal (SN) et d'un Syntagme Verbal (SV) construits respectivement autour du nom « mystère » et de la périphrase verbale « allaient dérouler ». Des niveaux d'intégration s'observent dans chacun de ces Syntagmes. Dans le SN, on note un Syntagme Prépositionnel « de la forêt » qui prime sur le SN « la forêt ». Ce dernier Syntagme est intégré parce qu'il constitue le complément de la préposition « de ». Au niveau du SV, les SP1 « dans l'invisible carré » et SP2 « de tes périmètres » sont des Syntagmes intégrés. Les Syntagmes Nominaux « l'invisible carré » et « tes périmètres » sont placés sous la hiérarchie de SP1 « dans l'invisible carré » et SP2 « de tes périmètres » parce qu'ils forment respectivement le complément des prépositions antéposées « dans » et « de ». La deuxième phrase simple illustre également des liens de combinaison :

« *Le vieil homme /attendait les deux policiers à l'entrée de la maison.* »

Structure : SN- SV

SN : Le vieil homme

Constituants : SN

SV : attendait les deux policiers/ à l'entrée /de la maison.

Constituants : SV- SP1- SP2

La deuxième phrase comporte un SN et un SV qui fonctionnent respectivement autour des pivots « homme » et « attendait ». Seul le SV présente des Syntagmes intégrés : SPN1 « à l'entrée » et SP2 « de la maison ». Ces Syntagmes priment sur les Syntagmes Nominaux « l'entrée » et « la maison ». Autrement dit, les Syntagmes précédemment cités forment les compléments respectifs des prépositions « à » et « de ». Ainsi, les rapports de dépendance figurent dans l'élaboration de la phrase simple chez Florent Couao-Zotti. Cet auteur organise la phrase complexe selon les principes traditionnels du français.

2. 2. La structure de la phrase complexe chez Florent Couao-Zotti

La phrase complexe est une phrase qui contient deux ou plusieurs verbes conjugués avec au moins un lien de subordination. L'élaboration de la phrase complexe chez Florent Couao-Zotti suit une structure « en escalier »⁴⁴. Autrement dit, la phrase progresse là où sa

⁴⁴Nous empruntons la notion aux auteurs Catherine Fromilhague, Anne Sancier-Château, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Nathan/VUEF, 2002, p. 171, 172. La structure « en escalier » désigne une phrase qui progresse alors même que le récepteur s'attend à sa conclusion. Autrement dit, il est question d'une phrase complexe qui véhicule la chronologie d'une pensée dynamique et imprévue.

conclusion est attendue. Dans ce cadre, certains niveaux d'enchâssement⁴⁵ traduisent la chronologie d'une pensée dynamique et imprévue. Les phrases complexes suivantes justifient ce constat :

« *Certes, elle ne pensait pas que sa mère l'avait fait venir pour lui assurer une éducation religieuse en urgence, mais que le prêtre, au-delà de la bible qu'il portait en main, était l'une des rares personnes avec qui elle pouvait enjamber les tabous liés aux élans de cœur et même au sexe.* »⁴⁶.

« *Sylvana fit croire à l'Arabe que c'était elle qui avait la garde de la valisette et que, pour qu'elle la lui restitue, il faudrait en retour une somme de vingt millions de francs.* »⁴⁷

Chacune de ces phrases est une structure complexe composée d'une phrase matrice⁴⁸ suivie de quatre sous-phrases. Leur description syntaxique permet de retenir les constituants suivants :

1^{ère} phrase

Phrase matrice : Certes, elle /ne pensait pas

Constituants : SN-SV

Sous-phrase 1 : que/ sa mère/ l'avait fait venir pour lui assurer une éducation religieuse en urgence,

Constituants : conjonction de subordination- Syntagme Nominal 1 « sa mère » -Syntagme Nominal 2 « l' » - Syntagme Verbal « avait fait venir pour lui assurer un éducation religieuse en urgence 1^{er} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 2 : mais/ que/ le prêtre au-delà de la bible/ était l'une des rares personnes

Constituants : conjonction de coordination- conjonction de subordination- SN «le prêtre au-delà de la bible » - Syntagme Verbal «était l'une des rares personnes » 2^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 3 : avec qui/ elle /pouvait enjamber les tabous liés/ aux élans /de cœur /et / même au sexe.

Constituants : Syntagme Nominal1 «avec qui » - Syntagme Nominal 2 «elle » -Syntagme Verbal « pouvait enjamber les tabous liés » -Syntagme Prépositionnel Nominal 1 «aux élans » - Syntagme Prépositionnel Nominal 2 « de cœur » - conjonction de coordination/ Syntagme Prépositionnel Nominal 3 « même au sexe » 3^{ème} niveau d'enchâssement

⁴⁵Les niveaux d'enchâssement désignent niveaux de réalisation de la subordination. Dans ce cas, ces niveaux sont annoncés par les « compléments » c'est-à-dire les mots subordonnants.

⁴⁶Florent Couao-Zotti, *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA éditions, 2013, p. 16.

⁴⁷Idem, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 141.

⁴⁸La phrase matrice est la proposition principale alors que les sous-phrases désignent des propositions subordonnées placées sous la hiérarchie de la proposition principale.

Sous-phrase 4 : qu'/il /portait en main

Constituants : Syntagme Nominal 1 « qu' » -Syntagme Nominal 2 « il » -Syntagme Verbal
4^{ème} niveau d'enchâssement

On reconnaît cinq niveaux de relation prédicative à travers cette structure. A ce niveau, on note une phrase « en escalier » car elle rebondit alors que le lecteur s'attend à sa conclusion. Deux niveaux de la progression apparaissent dans cette phrase :

« *Certes, elle ne pensait pas que sa mère l'avait fait venir pour lui assurer une éducation religieuse en urgence, // mais que le prêtre, au-delà de la bible qu'il portait en main, était l'une des rares personnes // avec qui elle pouvait enjamber les tabous liés aux élans de cœur et même au sexe.* »

Autrement dit, cette phrase complexe peut être conclue juste après le groupe nominal « une éducation religieuse en urgence » ou après le groupe nominal « des rares personnes » sans créer un effet de sens parce que cette borne suggère déjà une pensée imprévue. Certaines particularités s'illustrent dans la deuxième phrase complexe :

2^{ème} phrase

Phrase matrice : Sylvana/ fit croire à l'Arabe

Constituants : SN- SV

Sous-phrase 1 : que/ c'/était elle

Constituants : conjonction de subordination- Syntagme Nominal 1 « ce » - Syntagme Verbal « était » - Syntagme Nominal 2 « elle » 1^{er} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 2 : qui/ avait la garde /de la valisette

Constituants : Syntagme Nominal « qui » - Syntagme Verbal « avait la garde » - Syntagme Prépositionnel Nominal « de la valisette » 2^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 3 : et qu'/il/ faudrait en retour une somme /de vingt millions /de francs

Constituants : conjonction de coordination-conjonction subordination- Syntagme Nominal « il » - Syntagme Verbal « faudrait en retour une somme » - Syntagme Prépositionnel Nominal 1 « de vingt millions » -Syntagme Prépositionnel Nominal 2 « de francs » 3^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 4 : pour qu'/elle/ la/ lui/ restituée

Constituants : locution conjonctive- Syntagme Nominal - Syntagme Nominal 1 « elle » - Syntagme Nominal 2 « la » - Syntagme Nominal 3 « lui » - Syntagme Verbal « restituée » 4^{ème} niveau d'enchâssement

Quatre niveaux de relation prédicative caractérisent cette phrase. Cette phrase complexe traduit la chronologie d'une pensée dynamique et imprévue parce qu'elle peut être

conclue après le groupe nominal « la valisette » c'est-à-dire juste à la fin de la sous-phrased 2. De même, une remarque apparaît au niveau de la sous-phrased 4. Elle admet une valeur d'incidence parce qu'elle est insérée dans la sous-phrased 3. Son effacement ne crée pas un effet de sens. Donc, Florent Couao-Zotti élabore la phrase complexe pour établir une « vision totale » et une « volonté de rendu synthétique »⁴⁹. En d'autres termes, le mouvement de la phrase, chez cet auteur, véhicule la chronologie des informations.

L'organisation phrastique chez Jérôme Nouhouai respecte les principes traditionnels.

3. Construction de la phrase chez Jérôme Nouhouai

Les liens de combinaison apparaissent dans la structure phrastique chez Jérôme Nouhouai. Le mouvement de la phrase suit l'enchaînement des faits relatés par ce romancier.

3. 1. La construction de la phrase simple chez Jérôme Nouhouai

Jérôme Nouhouai présente des structures simples composées du groupe nominal et du groupe verbal. Ces groupes couvrent des groupes intégrés. Les phrases suivantes justifient ce propos :

« *Les récits des survivants des camps militaires circulaient dans le pays.* »⁵⁰

« *Au coin de la rue, la vue de deux gendarmes adossés à un poteau électrique, le fusil en bandoulière, m'oppressa la poitrine.* »⁵¹

La description de la structure de ces phrases permet de découvrir les relations syntaxiques suivantes :

« *Les récits des survivants des camps militaires/ circulaient dans le pays.* »

Structure : SN- SV

SN : Les récits/ des survivants/ des camps militaires

Constituants : Syntagme Nominal « les récits » - Syntagme Prépositionnel 1 « des survivants » - Syntagmes Prépositionnel 2 « des camps militaires »

SV : circulaient/dans le pays.

Constituants : Syntagme Verbal « circulaient » - Syntagme Prépositionnel « dans le pays »

⁴⁹Nous empruntons ces expressions à Marcel Cressot, dans *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 1980, p.272. Précisons que Marcel Cressot définit la stylistique comme le langage des écrivains. Il emploie les notions « vision totale » et une « volonté de rendu synthétique » pour interpréter l'intention de l'auteur dans la construction du mouvement de la phrase complexe.

⁵⁰Jérôme Nouhouai, *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 2010, p. 44.

⁵¹Idem, *Le piment des plus beaux jours*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 232.

La première phrase simple associe un SN et un SV construits autour des têtes lexicales « récits » (nom) et « circulaient » (verbe). Le SN comporte des SP1 et SP2 intégrés. Les Syntagmes Nominaux « les survivants » et « les camps militaires » assurent les compléments des prépositions « de » qui priment sur ces Syntagmes Nominaux. Le SV « circulaient dans le pays » intègre un SP dont le noyau « dans » (préposition) prime sur le Syntagme Nominal « le pays ». La description de la deuxième phrase illustre la valeur des groupes syntaxiques suivants :

«Au coin de la rue, la vue de deux gendarmes adossés à un poteau électrique, le fusil en bandoulière, / m'oppressa la poitrine. »

Structure : SP- SV

SN : Au coin/ de la rue/, la vue /de deux gendarmes adossés/ à un poteau électrique, le fusil en bandoulière/,

Constituants : SP1 « au coin » - SP 2 « de la rue » - SN « la vue » - SP3 « de deux gendarmes adossés » - SP 4 « à un poteau électrique, le fusil en bandoulière »

SV : m'/oppressa la poitrine.

Constituants : Syntagme Nominal « me » - Syntagme Verbal « oppressa la poitrine »

Cette phrase est une structure associant un SN et un SV qui s'articulent respectivement autour des noyaux « vue » et « oppressa ». Les SP1, SP2, SP3, et SP4 traduisent les niveaux d'intégration dans SN. Les prépositions « à » et « de » priment sur les Syntagmes Nominaux « le coin », « la rue », deux gendarmes adossés » et « un poteau électrique ». Les liens de combinaison entre ces constituants traduisent le respect des principes traditionnels chez Jérôme Nouhouai. Ce romancier élabore la phrase complexe dont le mouvement suit l'ordre chronologique des faits.

3. 2. Structure de la phrase complexe chez Jérôme Nouhouai

L'examen du mouvement et du volume de la phrase chez Jérôme Nouhouai prouve que cet auteur organise des structures complexes qui véhiculent la chronologie des informations. Les phrases ci-dessous confirment cette observation :

« Le développement sur le braquage dura près de quinze minutes durant lesquelles on fut incapable de nous préciser qui étaient les agresseurs, sauf qu'ils avaient été très armés et professionnels, qu'ils avaient emporté plusieurs centaines de millions de CFA, qu'ils avaient fait des victimes et que les forces de l'ordre quadrillaient toujours la zone. »⁵²

⁵²Idem, p. 74.

« *C'était ma tante, d'ailleurs, qui disait que je chiais en fanfare, que c'était l'insupportable musique qui sourdait de mes fesses qui la renseignait sur l'endroit où je me trouvais dans la maison.* »⁵³

La description de ces phrases présente des niveaux d'enchâssement suivants :

1^{ère} Phrase

Phrase matrice : Le développement/ sur le braquage/ dura près de quinze minutes durant

Constituants : SN « le développement » - SPN « sur le braquage » - SV « dura près de quinze minutes durant »

Sous-phrase 1 : les quelles/ on/ fut incapable de nous préciser

Constituants : SN1 « lesquelles » - SN2 « on » - SV « fut incapable de nous préciser » 1^{er} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 2 : qui/ étaient les agresseurs,

Constituants : SN « qui » - SV « étaient les agresseurs » 2^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 3 : sauf qu'ils/ avaient été très armés et professionnels

Constituants : locution conjonctive - SN « ils » - SV « avaient été très armés et professionnels » 3^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 4 : qu'ils/ avaient emporté plusieurs centaines de millions de CFA,

Constituants : conjonction de subordination- SN « ils » - SV « avaient emporté plusieurs centaines de millions de CFA » 4^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 5 : qu'ils /avaient fait des victimes

Constituants : conjonction de subordination - SN « ils » - SV « avaient fait des victimes » 5^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 6 : et que/ les forces/ de l'ordre / quadrillaient toujours la zone.

Constituants : conjonction de coordination- conjonction de subordination - SN «les forces » - SPN « de l'ordre » - SV « quadrillaient toujours la zone » 6^{ème} niveau d'enchâssement

A travers cette phrase, on note une structure complexe « télescopique »⁵⁴ puisqu'elle est liée à un enchaînement continu et que chaque sous-phrase découle de la précédente. Le pronom relatif « lesquelles » et la conjonction de coordination « et » situent les niveaux de la progression logique de cette phrase. Le mouvement de la phrase suit la chronologie des faits énumérés. La description de la deuxième phrase révèle sa cadence :

⁵³Idem, *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 2010, p. 96.

⁵⁴Nous empruntons la notion aux auteurs Catherine Fromilhague, Anne Sancier-Château, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Nathan/VUEF, 2002, p. 171. Une structure télescopique désigne une phrase complexe dont la progression suit un enchaînement continu. Le modèle de la phrase complexe dite télescopique est axé sur une analyse particulière des faits ou des situations.

2^{ème} phrase

Phrase matrice : C'/était ma tante, d'ailleurs,

Constituants : SN - SV

Sous-phrase 1 : qui/ disait

Constituants : SN- SV 2^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase2 : que/ je/ chiais en fanfare,

Constituants : conjonction de subordination- Syntagme Nominal « je » - SV « chiais en fanfare » 2^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase3 : que/ c'/était l'insupportable musique

Constituants : conjonction de subordination- SN « ce » - SV « était l'insupportable musique » 3^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 4 : qui /sourdait/ de mes fesses

Constituants : SN « qui » - SV« sourdait » - SP « de mes fesses » 4^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 5 : qui/ la/ renseignait/ sur l'endroit

Constituants : Syntagme Nominal1 « la » - Syntagme Nominal 2 « la » - Syntagme Verbal « renseignait » - Syntagme Prépositionnel « sur l'endroit » 5^{ème} niveau d'enchâssement

Sous-phrase 6 : où / je / me / trouvais /dans la maison

Constituants : Syntagme Nominal1« où » -Syntagme Nominal 2 « je » - Syntagme Nominal 3 « me » - Syntagme Verbal « trouvais » - Syntagme Prépositionnel « dans la maison » 6^{ème} niveau d'enchâssement

On note une phrase matrice suivie de six sous-phrases. Il est question de la phrase complexe de structure liée à un enchaînement continu car chaque sous-phrase dépend de la précédente. A ce niveau, l'effet de sens impose la cadence majeure puisque la protase regroupe seulement la phrase matrice et la première sous-phrase. De plus, le mouvement de cette phrase correspond à la synthèse et à la chronologie des actions exprimées.

Mais en dehors du verbe, on découvre, chez ces auteurs, d'autres classes grammaticales qui prennent la valeur du noyau dans la construction phrastique.

4. Rupture avec la structure traditionnelle de la phrase

La structure de la phrase française associe le groupe nominal et le groupe verbal dans une relation prédicative. C'est dans cette perspective que Raphaël Yébou écrit : « *Une phrase non verbale manque toujours d'ancrage car c'est le verbe, le prédicat, le temps, le*

mode et l'aspect qui fixent l'énoncé dans un formatage lié à ce que veut dire l'énonciateur. »⁵⁵

Pour transmettre une information complète, la phrase nominale doit être accompagnée nécessairement du groupe verbal. Mais cette citation présente des limites puisque, dans la description, la phrase sans verbe marque un ancrage temporel ou spatial.⁵⁶

Toutefois, à la fin du XIX^e siècle⁵⁷, la classe essentielle dans la construction phrastique est représentée par le nom ou par diverses classes grammaticales, en dehors du verbe. Ce constat reflète l'une des caractéristiques de la prose dans la littérature française⁵⁸. Albert Dauzat explicite cette remarque :

« Une réaction très nette s'est manifestée en littérature, avec un retour en faveur de la construction nominale sous toutes ses formes. Primauté au substantif, qui exprime l'idée, désigne l'objet de façon plus pleine, plus nette. »⁵⁹

Selon Albert Dauzat, la phrase nominale est utilisée pour exprimer une subjectivité dans un cadre précis. Il est question de la tendance du français à substituer le verbe et l'adjectif qualificatif aux noms et l'adverbe à l'adjectif qualificatif. Ce constat est noté dans la prose littéraire en France et constitue le style adopté par les journalistes. Claire Blanche-Benveniste renchérit la position d'Albert Dauzat en précisant qu'une «*tendance très forte, chez les écrivains et chez les journalistes, à faire triompher les substantifs sur les verbes, avait été relevée par plusieurs observateurs dès la fin du XIX^e siècle* »⁶⁰. L'élaboration de la phrase chez Florent Couao-Zotti illustre des énoncés qui ne comportent pas simultanément de groupe nominal et de groupe verbal.

⁵⁵ Raphaël Yébou, *Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhèly-Quénou et Florent Couao-Zotti*, Thèse de doctorat unique de Grammaire et de Stylistique, FLASH, UAC, 2008, notes de bas de page.

⁵⁶ Voir Pierre Loti, *Pêcheur d'Islande, Romans*, Omnibus, 1886. p. 576.

⁵⁷ Cette question de la puissance de la phrase sans verbe est évoquée par Walther Von Wartburg et Eloi Legrand, *La Stylistique française*, Gigord, 1922.

⁵⁸ Gilles Philippe, Julien Piat, *La langue littéraire : Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Editions Fayard, 2009, chapitre 4, p. 155.

⁵⁹ Albert Dauzat, *Le génie de la langue française*, Paris, Payot, 1942, p. 305. Cette conception est confirmée par Gilles Philippe, Julien Piat, Stéphanie Smadja et Jean-Michel Gouvard lorsqu'ils ont évoqué le «*recul du verbe* » et le «*triomphe du nom* ». Les recherches menées par Alf Lombard confirment cette déclaration. Un débat apparaît dans la précision de la naissance de l'application de la phrase nominale. Selon les études menées par Walther Von Wartburg, l'usage de la phrase sans verbe pour affaiblir le verbe s'observe dans la prose de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Ce constat est évoqué par Gilles Philippe et Julien Piat, *La langue littéraire : Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Simon*, Paris, Edition Fayard, 2009, pp. 166 – 167.

⁶⁰ Claire Blanche-Benveniste, «*Quelques faits de syntaxe* » dans Gérald Antoine et Robert Martin (dir.), *Histoire de la langue française (1914-1945)*, Paris, CNRS, 1995, p. 140.

L'élaboration phrastique chez Jérôme Nouhouaï est marquée par la séparation de certains éléments de leurs supports au moyen du point (.). Elle témoigne la possibilité de construire la phrase autour de plusieurs classes grammaticales.

4. 2. Rupture avec la structure traditionnelle de la phrase chez Jérôme Nouhouaï

Jérôme Nouhouaï organise également la phrase autour du nom. La phrase sans verbe, chez cet auteur, assume un ancrage spatial et admet une valeur. La description apparaît à travers les phrases ci-dessous :

« *Un vaste lit à deux places joliment drapé, une grande armoire miroitée à trois battants, une lampe de chevet décorée de motifs chinois et jolis rideaux aux fenêtres.* »⁶⁶

« *Un pauvre père de famille obligé de trafiquer comme la moitié de la population.* »⁶⁷

Les noms « lit » et « père » représentent les noyaux de ces phrases nominales. A travers le premier exemple, on note une succession de relations prédicatives. Les constituants « joliment drapé », « miroitée à trois battants » et « décorée de motifs » constituent les prédicats relatifs aux sujets « un vaste lit à deux places », « une grande armoire ». On note un énoncé non verbal basé sur la description des objets. De même, l'absence de verbe ne prive pas cet énoncé de prendre les marques d'une phrase complète parce que l'énoncé associe les prédicats et les sujets précédemment identifiés. Le deuxième exemple porte la valeur d'une phrase complète puisqu'il comporte la relation entre le sujet « Un pauvre père de famille » et le prédicat « obligé de trafiquer comme la moitié de la population ». Contrairement au premier exemple qui décrit les objets dans un espace, le deuxième exemple relève du portrait ou d'un jugement assertif. Dans la même perspective, Jérôme Nouhouaï isole également le verbe de son sujet. Ce verbe admet, comme sujet, un constituant de la phrase précédente. Autrement dit, l'auteur sépare le prédicat du sujet par le point (.). Les passages suivants justifient cette observation :

⁶⁶Jérôme Nouhouaï, *Le piment des plus beaux*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 213.

⁶⁷Idem, *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 2010, p. 81.

« Il n'était pas très grand et avait à peu près mon âge. Portait un tee-shirt déchiré

Sujet

prédicat

et une culotte noire. »⁶⁸

« Une étrange faiblesse m'amollit lorsque j'y pense. Et me fait toujours tout remettre à

Sujet

prédicat

plus tard. »⁶⁹

« Il se relève encore et regarde la rue. Se rabaisse avec un visage où se mélangent

Sujet

prédicat

surprise, effroi et colère. »⁷⁰

Les constructions verbales « portait un tee-shirt déchiré et une culotte noire », « et me fait toujours tout remettre à plus tard » et « se rabaisse avec un visage où se mélangent surprise, effroi et colère » constituent des prédicats détachés respectivement des sujets « il », « une étrange faiblesse » et « il ». Selon les normes grammaticales, le sujet n'est séparé du verbe que par des circonstants mobiles ou supprimables, mais jamais par le séparateur fort. Par conséquent, l'application du point (.) pour isoler le verbe de son sujet est dégradée. En principe, le prédicat est en rapport avec le sujet et non isolé. Cette forme de construction phrastique est plus fréquente chez Jérôme Nouhouai que chez Florent Couao-Zotti. Elle traduit l'application du style oral dans l'élaboration de la phrase.

La construction de la phrase chez Florent Couao-Zotti illustre les groupes syntaxiques qui forment la structure traditionnelle. L'auteur affiche cette structure dans l'organisation des phrases simples et des phrases complexes. Toutefois, il fait preuve de liberté en élaborant des énoncés construits autour du nom. Florent Couao-Zotti sépare le prédicat du sujet. Les observations précédemment évoquées figurent dans l'élaboration de la phrase chez Jérôme Nouhouai. Ces romanciers affichent des écarts par rapport aux normes. Ils séparent certains éléments de leurs supports par le point (.).

⁶⁸Idem, p. 91.

⁶⁹Idem, p. 261.

⁷⁰Idem, p. 218.

CHAPITRE IV :

LA DISJONCTION SYNTAXIQUE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUI

Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouï font preuve de liberté de construction de la phrase en insérant certains constituants de leurs supports par l'emploi du point (.). Ils pratiquent le style oral et font l'option d'élaborer la phrase autour des plusieurs classes grammaticales. Qu'est-ce que la disjonction syntaxique ?

1. Définition de la disjonction et de la disjonction syntaxique

En phonétique syntaxique, Maurice Grevisse a évoqué les divers cas de disjonction. Il reconnaît les mots devant lesquels la disjonction est possible.⁷¹ La disjonction syntaxique est un procédé qui marque la séparation d'un élément de son groupe support au moyen du point(.). Elle est étudiée par Georges Molinié lorsqu'il aborde l'analyse de l'ordre intra-syntagmatique :

*« Pour le groupe Sujet- Verbe, l'ordre non marqué est S-V. Il y a marquage par disjonction, celle-ci se fait de deux manières : soit on sépare le Sujet du Verbe par un élément adventice - **mon frère, à mon avis, est parti hier soir**- marquage faible mais réel ; soit on procède à une double occurrence du poste sujet - **mon frère, il est parti hier soir.**»⁷²*

En d'autres termes, dans l'ordre canonique de la phrase française, la disjonction impose la séparation du sujet du verbe par des constituants mobiles ou la reprise du sujet par un pronom personnel.

En évoquant l'analyse de l'ordre intra- syntagmatique, Catherine Formilhague et Anne Sancier- Château ont également analysé le fonctionnement de la disjonction syntaxique :

« Un autre phénomène de rupture dans l'ordre canonique procède de la disjonction, crée ou non par la construction segmentée. La phrase est dite morcelée. »

Autrement dit, la disjonction relève du style coupé appliqué pour ébranler l'ordre sujet – verbe. Les auteurs précédemment cités apportent plus de précisions sur la disjonction syntaxique en écrivant :

⁷¹Maurice Grevisse, *Le bon usage. Grammaire française*, Refondue par André Goosse, 13^e Edition Revue, Duculot, 1993, pp. 57- 72.

⁷²Georges Molinié, *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1997,p. 55.

« Le terme que l'on veut mettre en valeur est détaché en avant ou en arrière avec reprise ou annonce par un pronom (anaphorique ou cataphorique) : **Il regarda pour moi secrète sa menace, ce village, mais toutefois, pas entièrement** »⁷³

En termes clairs, la disjonction porte sur la mobilité des constituants détachés de leurs supports ou elle est également axée sur la dislocation.

La construction phrastique chez Florent Couao-Zotti illustre la séparation de certains constituants de leurs supports au moyen du point (.).

2. Niveaux de disjonction syntaxique dans la construction phrastique chez Florent Couao-Zotti

L'élaboration de la phrase chez Florent Couao-Zotti est parfois basée sur la séparation de certains éléments de leurs support au moyen du point (.). Ce procédé porte sur le syntagme prépositionnel, l'adjectif qualificatif, et sur l'énumération.

L'analyse de l'ordre intra-syntagmatique de la phrase chez Florent Couao-Zotti révèle la séparation du syntagme prépositionnel de son support au moyen du point (.). Ce constat est fait à la lecture des passages suivants :

« Le vent était tout à sa logique. **En déchaînement continu.** Rafalant à la démence, déchirant ses souffles dans le moutonnement des arbres. »⁷⁴

« Amusant. Parce que moi aussi je sais brouter les gens. **A la sauvage.** Je suis Sylvana, mais on m'a aussi surnommée Tigressse. »⁷⁵

L'examen du premier exemple permet de retenir que le groupe prépositionnel « en déchaînement continu » est détaché du rapport prédicatif « Le vent était ». Ce groupe prépositionnel forme, avec l'auxiliaire « était », le rhème du sujet « le vent ». A travers le deuxième exemple, le syntagme prépositionnel « à la sauvage » a en principe comme support grammatical, la relation prédicative sujet-périphrase verbale- groupe nominal/ je- sais brouter- les gens. Le détachement des groupes prépositionnels précédemment décrits certifie la liberté de construction de la phrase chez Florent Couao-Zotti. L'adjectif qualificatif est également une classe grammaticale détachée de son support par le « séparateur fort ».

La construction phrastique chez Florent Couao-Zotti met en évidence la séparation de l'adjectif qualificatif de son support au moyen du point (.). Ce procédé rompt le rapport syntaxique traditionnel qui présente l'adjectif qualificatif comme un mot placé à côté

⁷³Catherine Formilhague, Anne Sancier-Château, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Nathan, VUEF, 2002, p. 181.

⁷⁴Florent Couao-Zotti, *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA éditions, 2013, p. 109.

⁷⁵Idem, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 40.

d'un autre à qui il lui apporte du sens et qui, en retour, lui confère ses marques. Par conséquent, il est difficile d'identifier cette classe grammaticale en l'absence de ce rapport. Ainsi, l'application du point (.) Pour isoler l'adjectif qualificatif de son support provoque des rapports nouveaux qui génèrent des valeurs non explorées. Les passages suivants illustrent cette rupture phrastique :

« *De nouveau, la jeune agouda (sic) s'était évaporée ; de nouveau, ses jambes s'étaient accolées au vent. Libre.* »⁷⁶

« *Il en sentit la brûlure. Vive. Lancinante. Comme la pointe d'une aiguille qui vous transperce les nerfs.* »⁷⁷

Les mots « Libre », « Vive. Lancinante », sont en réalité des adjectifs qualificatifs construits respectivement sur les supports « vent », « brûlure ». A ce niveau, le signe de ponctuation appliqué est dégradé étant donné que l'emploi du point (.) n'enlève pas aux mots « libre », « vive » et « lancinante » leur valeur d'adjectif qualificatif. L'analyse de cette dégradation fait apparaître des réflexions nouvelles sur les critères de définition de la phrase. Ces critères dépassent les limites de la majuscule et du point (.). Alors, dans l'élaboration phrastique, le point (.) ne représente plus un critère adéquat de définition. En tant que « séparateur fort », le point (.) marque, en principe, une séparation très nette révélant qu'il n'y a pas de relation syntaxique entre ce qui précède et ce qui suit ce signe de ponctuation ; les deux parties séparées par un point (.) sont autonomes l'une par rapport à l'autre.⁷⁸ Mais les exemples ci-dessus ne rejette pas l'autonomie des deux parties séparées par un point (.). On peut retenir que Florent Couao-Zotti emploie la disjonction syntaxique sur l'adjectif qualificatif pour manifester ses écarts en élaborant la phrase autour de cette classe grammaticale. Du point de vue stylistique, les adjectifs qualificatifs « vive » et « lancinante » apparaissent dans un emploi qui traduit la gradation ascendante qui souligne la progression de l'effet de la brûlure.

La séparation de certains constituants de leurs supports au moyen du point (.) suggère des éléments que Florent Couao-Zotti cite ou énumère. Les passages suivants justifient ce constat :

⁷⁶Florent Couao-Zotti, *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA éditions, 2013, p. 178. Nous avons exactement le mot *agouda* écrit tel que nous l'avons trouvé dans le livre. Normalement, ce mot doit être écrit : « Agouda ».

⁷⁷Idem, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 147.

⁷⁸Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette. Livre, 1993, p. 65.

« *Il eut de la frayeur dans l'assistance. Puis des exclamations. Des interrogations.* »⁷⁹

« *Le reste t'appartient. Ton cœur. Tes rêves. Et surtout ta liberté.* »⁸⁰

« *Du sang. Il y en avait en filet. Puis en jet.* »⁸¹

Dans le premier exemple, les groupes nominaux « des exclamations » et « des interrogations » sont en rapport avec la relation prédicative sujet-verbe/ il- eut. Ces groupes sont des compléments construits sur l'auxiliaire « eut ». Ils sont séparés de cet auxiliaire par le point (.). Le signe de ponctuation qui se trouve entre les deux syntagmes nominaux marque une ouverture d'énumération puisqu'il est employé là où la conjonction de coordination est attendue. A travers le deuxième exemple, les trois groupes nominaux « ton cœur », « tes rêves » et « et surtout ta liberté » forment les composants du groupe syntaxique « le reste ». Ainsi, ces trois groupes nominaux ont un lien avec la relation prédicative sujet- verbe/ le reste/ t'appartient. La séparation de ces groupes syntaxiques de la relation prédicative prouve la pratique du style oral. Elle confirme la possibilité de construire la phrase autour du nom. La succession de groupes syntaxiques « ton cœur », « tes rêves » et « et surtout ta liberté » matérialise la gradation ascendante qui véhicule l'autonomie totale du personnage. La preuve est que la « liberté » est au- dessus de tout. Dans le troisième exemple, « puis en jet » forme une relation prédicative avec le sujet « il » et l'auxiliaire « avait ». Ces observations révèlent la pratique du style oral chez le romancier. Le troisième exemple ci-dessus est obtenu à partir d'une phrase unique « Il y avait du sang en filet puis en jet ». Celle-ci est morcelée en trois énoncés pour traduire le souffle de l'énonciateur. Par conséquent, on note la présence de la gradation ascendante qui atteste une aggravation de l'écoulement continu du sang.

La construction phrastique chez Florent Couao-Zotti expose certains énoncés introduits par le pronom relatif ayant pour antécédent un constituant de la phrase précédente. La séparation du pronom relatif de son antécédent au moyen du point (.) présente une autonomie syntaxique sur le plan morphosyntaxique. Dans ce cadre, le pronom relatif brise tout rapport anaphorique. Or, les règles grammaticales recommandent une dépendance de ce pronom vis-à-vis de son antécédent. La rupture syntaxique est effective dans les exemples ci-dessous :

« *Une très mauvaise inspiration. Qui appela sur elle la rage de ses geôliers.* »⁸²

⁷⁹Florent Couao-Zotti, *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA éditions, 2013, p. 224.

⁸⁰Idem, p. 213.

⁸¹Idem, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 97.

⁸² Idem, p. 72.

« *Lumière trop forte, trop blanche. **Qui** parut emprunter les traits d'un ennemi farouche au même titre que la locataire des lieux.* »⁸³

L'isolement des pronoms relatifs « qui » des antécédentes « inspirations » et « lumière » par le point (.) marque la liberté d'élaboration phrastique. Il annonce l'usage du style oral pour traduire la pause effectuée par le locuteur.

Dans la même perspective, Jérôme Nouhouai isole également certains constituants de leurs supports au moyen du point (.).

3. Niveaux de la disjonction syntaxique dans la construction phrastique chez Jérôme Nouhouai

Jérôme Nouhouai fait preuve de liberté dans la construction phrastique en pratiquant le style oral familier. Cette remarque se justifie par le détachement de certains constituants de leurs supports par le séparateur fort. L'auteur sépare parfois le syntagme nominal de son support au moyen du point (.). Les passages suivants illustrent ce constat :

« *Nous pûmes rester chez lui. **Deux jours.*** »⁸⁴

« *On attend. **La fin inévitable d'une ère.*** »⁸⁵

A travers le premier exemple, on constate que le groupe nominal « deux jours » est détaché de la phrase précédente par le point (.). Avec la périphrase verbale « pûmes rester chez lui », ce nominal isolé admet une valeur rhématique. Dans le deuxième exemple, le syntagme nominal « la fin inévitable d'une ère » représente un complément d'objet direct construit sur le verbe « attend », une classe grammaticale de la phrase précédente. La séparation de ce complément de son support par le point (.) crée un effet d'attente. En réalité, c'est avec le verbe « attend » que le groupe nominal « la fin inévitable d'une ère » admet une valeur rhématique. En considérant les recherches éprouvées par Marcel Cressot⁸⁶, on retient que le verbe « attend » ne constitue pas le seul mot à évoquer la nature de l'action puisque le procès exprimé a pour objet le groupe nominal « la fin inévitable d'une ère ». Autrement dit, ce groupe limite le champ d'extension de la prédication. D'où, l'application du point (.) porte deux valeurs. D'abord, on note l'emploi absolu du verbe « attend » parce qu'il est question d'un verbe transitif employé sans complément d'objet. Ensuite, le point (.) occasionne l'emploi transitif du verbe « attend ». La séparation du complément « la fin

⁸³Idem, p. 161-162.

⁸⁴Idem, p. 167.

⁸⁵Idem, p. 173.

⁸⁶ Marcel Cressot, *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 10^e Edition, 1980, p. 152.

inévitables d'une ère » génère l'idée du flou parce que le verbe « attend » peut être utilisé dans plusieurs contextes :

- on attend une personne

- on attend une chose (un train)

- on attend un événement

L'analyse de l'ordre intra- syntagmatique de la phrase chez Jérôme Nouhouai révèle la séparation du syntagme prépositionnel de son support au moyen du point (.). Le romancier a recours au style oral familier pour traduire les limites du point (.) dans la définition de la phrase. Ce constat est fait à la lecture des passages suivants :

« *Alors je distribue. Sans parcimonie.* »⁸⁷

« *Depuis que grâce à Modeste j'avais fui mon pays, je ne cessais d'y songer. A la vengeance que je n'avais pas pu accomplir.* »⁸⁸

Le groupe prépositionnel « sans parcimonie » établit lien de dépendance avec la relation prédicative sujet- verbe/ je- distribue. Le détachement de ce groupe de cette relation par le « séparateur fort » suggère la pratique du style oral familier. Toutefois, l'utilisation du point (.) pour séparer le groupe prépositionnel « sans parcimonie » génère deux niveaux d'écart qui traduisent certaines valeurs stylistiques : l'emploi inhabituel du verbe « distribue » et la valeur rhématique parce qu'on remarque l'emploi intransitif du verbe transitif « distribue ». De plus, le rhème impose l'association du groupe prépositionnel « sans parcimonie » au verbe « distribue ». De même, le groupe prépositionnel « à la vengeance » entretient un rapport avec la relation prédicative sujet- la périphrase verbale/ je- ne cessais d'y songer. La séparation de ce groupe de la relation prédicative par le point (.) caractérise l'utilisation d'un style oral. L'emploi du point (.) admet une double valeur : l'emploi absolu du verbe « songer » et la surcharge syntaxique. La première valeur exprime la construction intransitive du verbe « songer ». Alors la deuxième valeur révèle la redondance sur le plan syntaxique puisque le groupe prépositionnel « à la vengeance » est déjà véhiculé par le pronom « y ».

Jérôme Nouhouai sépare également le participe passé employé sans auxiliaire de son support au moyen du point (.). Du point de vue syntaxique, le participe passé, utilisé comme adjectif qualificatif, n'est détaché de son support par le séparateur. L'emploi du point (.) provoque la rupture syntaxique. Les passages suivants illustrent cette rupture phrastique :

⁸⁷Jérôme Nouhouai, *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 2010 p. 173.

⁸⁸Idem, p. 87.

« *Vingt minutes plus tard, elle était devant moi. **Vêtue** comme d'habitude.* »⁸⁹

« *J'avais déjà eu la triste occasion de contempler le cadavre d'un présumé voleur. **Lynché et rôti. Rôti et brûlé. Brûlé et calciné*** »⁹⁰.

Les mots « Vêtue » et « lynché » sont en réalité des participes passés employés comme adjectifs qualificatifs séparés de « elle » et « voleur ». A ce niveau, le signe de ponctuation appliqué provoque un effet esthétique : l'emploi inhabituel du participe passé. Les participes passés assument le prédicat. Par conséquent, leur séparation n'est pas occurrente. On retient que les critères de définition de la phrase dépassent les limites de la majuscule et du point (.). Le procédé affiche une succession de rupture phrastique chez Jérôme Nouhouaï. Le dernier exemple confirme cette remarque.

De même, le romancier isole le pronom relatif de son antécédent. Il rompt le rapport de la hiérarchie qui existe entre la proposition principale et la proposition subordonnée relative. La phrase ci-dessous souligne ce constat :

« *Pourtant, je n'étais qu'un homme... **Qui** avait des besoins.* »⁹¹

Le pronom relatif « qui » est séparé de son antécédent « homme » par le point (.). Du point de vue syntaxique, les normes grammaticales n'autorisent pas l'isolement du pronom relatif de son antécédent par un « séparateur fort ». Mais l'exemple ci-dessus illustre la dégradation du point (.). En principe, la proposition subordonnée relative est placée sous la hiérarchie de la proposition principale.

Ce romancier pratique la disjonction syntaxique sur l'énumération. Ce procédé marque des éléments qu'il énumère. Les passages suivants justifient ce constat :

« *Il a un goût familial. **De douleur. De douleur atroce. Et une odeur répugnante. D'alcool mêlée à celle de chairs putréfiées et sanguinolentes.*** »⁹²

« *Mais le temps n'était pas aux choses graves, il l'était plutôt à la célébration de ...de quoi déjà ? **De la vie. Du gavage de la chair et de l'apaisement de nos tourments sensoriels.*** »⁹³

A travers le premier exemple, on note une énumération marquée par la succession des groupes prépositionnels isolés des groupes nominaux « un goût familial » et « une odeur répugnante ». Ces groupes prépositionnels sont séparés de leurs supports par le point (.). Ces observations révèlent la pratique du style oral chez le romancier. Du point de stylistique, la reprise du mot « douleur » marque la construction de l'anadiplose pour créer l'effet

⁸⁹Idem, *Le piment des plus beaux jours*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 156.

⁹⁰ Idem, p. 220.

⁹¹Idem, *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 2010 p. 145.

⁹²Idem, p. 227.

⁹³Idem, *Le piment des plus beaux jours*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 234.

d'insistance pour accompagner des informations. Le deuxième exemple souligne la succession des groupes prépositionnels qui forment la réponse de la phrase interrogative précédente. Dans ce cadre, le style oral employé traduit les marques du monologue du locuteur.

4. La disjonction syntaxique sur la sous-phrase

Les normes grammaticales exigent un rapport syntaxique entre la phrase matrice et la sous-phrase. Autrement dit, la sous-phrase est placée sous la hiérarchie de la phrase matrice. Mais l'élaboration phrastique chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï isole la sous-phrase de la phrase matrice. Les passages suivants confirment cette rupture syntaxique :

« *C'était ma troisième ronde. **Parce que j'en fais quatre.*** »⁹⁴

« *Je veux vous la confier. **Afin que vous me trouviez des acquéreurs.*** »⁹⁵

« *Il suffisait d'ouvrir les yeux et d'allonger le bras. **Parce que c'était impossible !*** »⁹⁶

« *Il est des jours où je suis convaincu qu'il vaut mieux ne pas trop abuser de sa chance, aussi fidèle et efficace que cette dernière puisse paraître. **Ou qu'il ne faut pas trop agacer le fétiche qui veille sur moi. Et aussi qu'il faut savoir écouter les vieilles personnes. Parce que même si la vieillesse n'est pas toujours synonyme de sagesse, elle l'est forcément d'expérience.*** »⁹⁷

Le premier exemple et le troisième exemple indiquent des sous-phrases (propositions subordonnées de cause) détachées de leurs phrases matrices. Au niveau du deuxième exemple, apparaît une sous-phrase (proposition subordonnée de but) séparée de la phrase matrice par le point (.). L'emploi personnalisé de ce signe de ponctuation favorise la séparation de cinq sous-phrases dans le quatrième exemple. Les cinq sous-phrases détachées sont placées sous la hiérarchie de la phrase matrice « Il est des jours ». Ce procédé marque l'emploi du style oral ou du style fragmenté que génèrent les constructions marquant la rupture syntaxique qui véhicule la liberté de l'élaboration phrastique chez les romanciers. Ainsi, l'application du point (.) pour séparer les sous-phrases de la phrase matrice gouverne deux niveaux d'écart : la construction inhabituelle de la phrase matrice et la fausse autonomie syntaxique de la sous-phrase. Par exemple, Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï manifestent leur liberté de construire la phrase matrice comme une proposition indépendante. Or, selon les normes grammaticales, la sous-phrase régit l'expansion de la phrase matrice.

⁹⁴ Idem, p. 46.

⁹⁵ Idem, p. 56.

⁹⁶ Jérôme Nouhouaï, *Le piment des plus beaux jours*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 120.

⁹⁷ Idem, *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 2010 p. 224.

L'organisation de la phrase chez Florent Couao-Zotti respecte les principes traditionnels du français. On découvre chez cet auteur des phrases simples qui associent, dans une relation prédicative, le groupe nominal et le groupe verbal. De même, certaines phrases complexes traduisent plusieurs niveaux d'enchâssement et de relation prédicative. Toutefois, des constructions nouvelles décrivent la liberté de l'organisation phrastique chez le romancier. La séparation de certains éléments de leurs supports au moyen du point (.) affiche l'inadéquation du point (.) dans la définition de la phrase. Elle présente des énoncés dépourvus des groupes syntaxiques qui forment la structure traditionnelle et élucide l'emploi du style éclaté ou du style oral. Toutes les remarques précédemment évoquées s'observent chez Jérôme Nouhouaï. Cet auteur élabore la phrase en respectant les principes traditionnels du français. Cependant, il affiche certaines constructions qui traduisent la possibilité d'organiser la phrase autour de plusieurs classes grammaticales. Alors, Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï font l'usage du style oral déjà exploité par Sony Labou Tansi⁹⁸ La phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï définit la structure traditionnelle. Toutefois, elle traduit certaines particularités définies par les effets provoqués par les syntagmes verbaux.

⁹⁸ Sony Labou Tansi, *La vie et demie*, Paris, Editions du Seuil, 1979, p. 46 : « On ne savait même plus ce qui parlait en cette viande saignée. Mais ça parlait. **Faiblement**. Et le Guide Providentiel piquait les endroits qui parlaient ». C'est nous qui soulignons.

Idem, *Les yeux du volcan*, Paris, Editions du Seuil, 1988, pp : 70-71 : « La nuit était tombée. **Bleue. Terrible**. Dans ce silence grignoté par les bruits de la fête que M. Delos Santos donnait à la case de Gaulle ». Nous soulignons.

CHAPITRE V :

APPROCHE STYLISTIQUE DE LA COMPLEMENTATION VERBALE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ

L'examen du syntagme verbal chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai révèle que le champ d'extension de certains verbes est limité par l'emploi des compléments d'objet. Mais la rupture syntaxique dans la structure verbale, la rupture sémantique et la redondance entre le verbe et son complément laissent voir l'emploi spécifique de certains verbes chez ces auteurs. L'organisation de plusieurs syntagmes verbaux peut provoquer des réactions chez le lecteur puisque l'emploi de certains verbes traduit le néologisme dont fait preuve Jérôme Nouhouai. En effet, la description du syntagme verbal ne se résume pas à la répartition des verbes selon l'emploi transitif ou intransitif. Elle exige l'analyse de l'information véhiculée par le verbe et le complément d'objet. Cette analyse convoque l'identification des rapports sémantiques entre ces deux constituants.

1. La complémentation verbale chez Florent Couao-Zotti

Florent Couao-Zotti construit des syntagmes verbaux qui peuvent produire des effets de surprise chez le lecteur. Ces effets résultent de l'accompagnement de certains verbes par des compléments qui leur sont sémantiquement proches. Par ailleurs, d'autres verbes reçoivent des compléments inhabituels. Avant de décrire ces constructions particulières, il nous paraît commode de souligner la liberté d'élaboration de la structure verbale dont fait preuve Florent Couao-Zotti à travers la surcharge syntaxique.

1. 1. La surcharge syntaxique dans la construction verbale chez Florent Couao-Zotti

L'organisation phrastique chez Florent Couao-Zotti présente des verbes qui admettent des compléments qui leur sont sémantiquement liés. La phrase suivante illustre la redondance véhiculée par le syntagme verbal :

« *Alors, elle patina, retomba à nouveau dans le trou.* »⁹⁹

Le syntagme verbal « *patina, retomba à nouveau dans le trou.* » marque la surcharge syntaxique. Cette surcharge est produite par le rapport entre le verbe « *retomba* » et l'adverbe « *à nouveau* ». L'emploi de cet adverbe n'est pas occasionnel parce que selon *Le Grand*

⁹⁹Florent Couao-Zotti, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 174.

Larousse Illustré 2016, le verbe « retomber » signifie « tomber de nouveau ». Dans *Le Robert & Clé International, Dictionnaire du français*, le verbe « retomber » désigne « toucher terre après s'être élevé ». Deux niveaux d'écart apparaissent dans le groupe verbal « retomba à nouveau dans le trou » : l'emploi de « retomba » à la place de « tomba » ou l'effacement de l'adverbe « à nouveau ». On note un écart voulu puisque le romancier a fait preuve de pléonasme pour renforcer l'idée de chute. Du point de vue morphologique, l'occurrence du préfixe « re » dans le mot « retomba » ne s'impose pas. Dans la même perspective, Florent Couao-Zotti assigne aux verbes des compléments qui leur sont sémantiquement proches.

1. 2. La surcharge sémantique dans la construction verbale chez Florent Couao-Zotti

L'organisation phrastique chez Florent Couao-Zotti présente des verbes qui admettent des compléments qui leur sont sémantiquement liés. Les phrases suivantes illustrent la redondance véhiculée par les syntagmes verbaux :

« *Ils disent que nous **avons vécu une vie de recluses**, incapables que nous étions de rêver haut et fort, de nous coltiner des maris capables.* »¹⁰⁰

« *Il faut que tu **vives la vie** que tu as choisie.* »¹⁰¹

L'emploi des syntagmes verbaux « avons vécu une vie de recluses » et « vives la vie » traduit également l'effet de redondance. A travers ces syntagmes, le verbe « vivre » admet un complément d'objet direct « une vie » ou « la vie » qui lui est sémantiquement lié. L'utilisation de ce complément ne s'impose pas. Le verbe « vivre » est autonome pour véhiculer l'information. En réalité, le syntagme nominal « la vie » acquiert une valeur de « complément d'objet interne ». Autrement dit, l'infinitif « vivre » porte déjà la signification de ce syntagme. Dans *Le Grand Larousse Illustré 2016*, l'emploi intransitif de « vivre » convient à : « passer sa vie d'une certaine façon », « habiter », « exister durablement » ou « subsister de telle façon ». Alors, le verbe « vivre » et le nom « vie » sont issus d'une racine identique : **vivre/vie**¹⁰² étant donné que la syllabe « vi(e) » représente la base de « vivre ». L'information transmise par les syntagmes verbaux « avons vécu une vie de recluses », et « vives la vie » génère une surcharge qui implique une redondance au plan sémantique. La preuve, le verbe « vivre » signifie « mener telle vie » ou « traverser tels événements ». Donc Florent Couao-Zotti pratique la transitivité inhabituelle en reprenant sémantiquement le prédicat. L'auteur attribue aux verbes des compléments particuliers.

¹⁰⁰Idem, *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA éditions, 2013, p. 57.

¹⁰¹Idem, p. 85.

¹⁰²Voir Raphaël Yébou, *Syntaxe du verbe français*, Cotonou, CHRISTON Editions, 2016, p. 26.

1. 3. Le renforcement progressif d'idée dans la construction verbale chez Florent Couao-Zotti

Florent Couao-Zotti construit des syntagmes verbaux dans lesquels le verbe et le complément apportent une information qui porte plusieurs valeurs stylistiques. En termes clairs, l'auteur utilise la gradation ascendante et la catachrèse pour souligner la progression de la pensée ou l'idée que véhicule le syntagme verbal. La phrase suivante justifie le style de Florent Couao-Zotti :

« *Smain ne pensait que **foot**, ne rêvait que **foot**, ne parlait que **foot**.* »¹⁰³

Les syntagmes verbaux « ne pensais que foot », « ne rêvait que foot » et « ne parlait que foot » illustre la gradation ascendante. On remarque un renforcement progressif dans une idée. D'abord, le groupe verbal « ne pensait que foot » renvoie à la pensée du personnage. Ensuite, le syntagme verbal « ne rêvait que foot » prouve que Smain est possédé. Enfin, le groupe verbal « ne parlait que foot » marque une aggravation des désirs de Smain ». Les verbes « pensa », « rêvait » et « parlait » sont détournés de leurs sens propres pour traduire une idée. Par conséquent, la catachrèse est utilisée dans la phrase.

De plus, la répétition du complément « foot » à la fin de chaque syntagme verbal atteste l'emploi de l'épiphore ou de l'épistrophe pour créer l'effet d'insistance.

Comme Florent Couao-Zotti, Jérôme Nouhouai affiche également certaines particularités dans la construction verbale.

2. La complémentation verbale chez Jérôme Nouhouai

Jérôme Nouhouai fait preuve de liberté dans l'organisation du syntagme verbal. Il manifeste sa créativité par le néologisme, la surcharge sémantique et la rupture sémantique.

2. 1. La pratique du néologisme dans la construction verbale chez Jérôme Nouhouai

Un problème fondamental se pose à travers l'organisation de certaines structures verbales chez Jérôme Nouhouai. Suffit-il de faire accompagner tout mot par le pronom « se » pour concevoir un verbe ? L'analyse de certaines constructions verbales chez ce romancier permet d'apporter des précisions à cette question. Jérôme Nouhouai emploie des verbes qui ne figurent pas dans *Le Petit Larousse 2008*. Les passages suivants justifient ce constat :

« *Les femmes se « pignent », se « jupent » ou se « robent ». Elles se « pantalonent » aussi et se « bottent » militairement des fois, mais c'est rare.* »¹⁰⁴

¹⁰³Florent Couao-Zotti, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 100.

¹⁰⁴Jérôme Nouhouai, *Le piment des plus beaux*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2010, p. 242.

Les syntagmes verbaux se « pignent », se « jupent », se « robent » et se « pantalonent » peuvent provoquer des effets de surprise. Jérôme Nouhouai les exploite pour créer des néologismes. Supposés comme des verbes pronominaux, ils traduisent des informations relatives au sujet « les femmes ». Le choix de ces verbes inventés atteste la liberté de la construction du syntagme verbal chez cet auteur étant donné que la langue française comporte des expressions normales pour transmettre l'idée. La construction des verbes pronominaux ne s'impose pas à l'auteur. Par exemple, se « pignent » correspond à « les pagnes se portent », se « jupent » désigne « les jupes se portent » et se « pantalonent » traduit « les pantalons se portent ». Ainsi, la construction d'un verbe pronominal doit être fondée sur les verbes reconnus par la langue française. Ce romancier organise certains syntagmes verbaux dans lesquels le verbe et le complément d'objet sont sémantiquement liés.

2. 2. La surcharge sémantique dans la construction verbale chez Jérôme Nouhouai

L'organisation du syntagme verbal chez Jérôme Nouhouai présente des effets de la redondance entre le verbe et son complément d'objet. Autrement dit, plusieurs verbes sont autonomes pour transmettre l'information relative au sujet. Pourtant, cet auteur assigne à ces verbes des compléments d'objet dont la signification est déjà évoquée. La phrase ci-dessous illustre la redondance générée par les syntagmes verbaux :

« *Il tiqua de surprise, recula d'un pas, et se tourna vers ses compagnons.* »¹⁰⁵

Les syntagmes verbaux « tiqua de surprise » et « recula d'un pas » portent des valeurs stylistiques parce que leurs structures annoncent deux niveaux d'écart : la surcharge syntaxique et la surcharge sémantique. D'abord, le verbe « tiquer » est classé uniquement dans la catégorie des verbes intransitifs. Par conséquent, l'occurrence du groupe prépositionnel « de surprise » n'est pas obligatoire. Ce verbe est syntaxiquement autonome pour transmettre l'information relative au sujet « il ». L'attribution du complément « de surprise » au verbe « tiqua » ne respecte pas les normes grammaticales puisqu'on note l'emploi transitif du verbe intransitif « tiqua ». Ensuite, la surcharge sémantique est occasionnée par la redite de l'information dans le syntagme verbal. Autrement dit, un problème découle du choix du mot « surprise ». Le verbe « tiquer » porte déjà la signification de ce mot. Par exemple, le verbe « tiquer » désigne « avoir l'attention arrêter par un détail qui choque, déplaît, étonne ». De même, le mot « surprise » veut dire « étonnement, événement inattendu ». Par conséquent, la construction simultanée du verbe « tiqua » et du groupe prépositionnel nominal « de surprise » entraîne la surcharge sémantique appliquée par Jérôme

¹⁰⁵Idem, p. 158.

Nouhouaï pour perdre l'autonomie syntaxique de ce verbe. Le romancier souligne des particularités dans la langue en attribuant au verbe intransitif « tiqua » le complément « de surprise ». Ces particularités traduisent la possibilité de construire un complément d'objet direct ou indirect sur les verbes intransitifs. En un mot, la surcharge sémantique admet deux valeurs : l'emploi spécifique du verbe « tiqua » et l'effet d'insistance. Les mêmes observations figurent dans le syntagme « recula d'un pas ». Le verbe « reculer » correspond à « aller en arrière ». Il est vrai que le groupe prépositionnel nominal « d'un pas » limite le champ d'extension de « recula » puisqu'il constitue son complément d'objet. Mais l'apparition de ce groupe syntaxique n'est pas indispensable dans le syntagme verbal parce qu'il apporte une information complémentaire (25%) dans la structure verbale. L'effacement du groupe prépositionnel nominal « d'un pas » ne porte pas des répercussions sur la compréhension du message que transmet le verbe « recula ». On reconnaît une légère surcharge sémantique dans « recula d'un pas ». Toutefois, elle est forte dans le syntagme verbal « danse un ballet ». Par exemple, le syntagme nominal « un ballet » signifie « un spectacle de danse ». Sa fonction de complément d'objet dans le syntagme verbal « danse un ballet » ne s'impose pas. Le verbe « danser » est syntaxiquement autonome pour exprimer le procès. Le groupe nominal « un ballet » n'apporte qu'une information supplémentaire dans la structure verbale. En termes clairs, il précise qu'il est question d'une danse fondée sur la représentation. Jérôme Nouhouaï élabore des syntagmes verbaux dans lesquels le verbe et le complément entraînent la rupture sémantique.

2. 3. La rupture sémantique dans la construction verbale chez Jérôme Nouhouaï

Le verbe et le complément d'objet ne sont pas liés dans certaines constructions verbales chez Florent Couao-Zotti. Ils ne forment pas une unité de sens et provoquent des ruptures sémantiques. Dans ce cadre, l'information transmise par le syntagme verbal peut susciter des réactions chez le lecteur. Ce constat apparaît dans les phrases suivantes :

« Il en pleure presque de joie de me revoir vivant, Modeste ! »¹⁰⁶

« Il se propose, si les médecins sont d'accord, de m'héberger chez lui, que je guérirais plus vite, plutôt qu'ici, qui sent la mort et le désespoir. »¹⁰⁷

Le syntagme verbal « en pleure presque de joie de me revoir vivant », admet des valeurs stylistiques. La preuve, l'emploi transitif du verbe « pleure » correspond à « déplore la disparition, la mort de quelqu'un ou la perte de quelque chose ». Une contradiction apparaît entre ce verbe et le groupe prépositionnel nominal « de joie ». Syntaxiquement, ce groupe

¹⁰⁶Idem, p. 250.

¹⁰⁷Idem, p. 252.

assure la fonction du complément d'objet. Mais sémantiquement, il affiche la rupture dans la structure verbale. Par exemple, le mot « joie » signifie « sentiment de bonheur intense, de plénitude » ou « état de satisfaction qui se manifeste par de la gaieté et de la bonne humeur ». Ce mot apporte une information contradictoire dans le syntagme verbe. Ainsi, la succession du verbe « pleure » et du groupe prépositionnel « de joie » fonde la rupture sémantique qui affecte une autre signification au syntagme verbal. Selon le contexte, « en pleure presque de joie » veut dire « fait preuve d'allégresse ».

Dans une perspective différente, la structure verbale « sent la mort et le désespoir » régit les valeurs stylistiques fondées sur les effets générés par l'allégorie. Il est question de la métaphore prolongée puisque la figure employée est basée sur l'évocation d'une réalité concrète par des termes abstraits « mort » et « désespoir ». Cette figure est occasionnée par le rapport sémantique entre le verbe « sent » et son complément d'objet « la mort et le désespoir ». Le verbe « sent » correspond à « perçoit une impression physique » ou « perçoit par l'odorat ». Les significations de ce verbe n'établissent pas un lien avec les syntagmes nominaux « la mort » et « le désespoir ». Ces groupes correspondent respectivement à « la cessation complète et définitive de la vie » et « le fait d'être découragé ». L'occurrence du complément d'objet « la mort et le désespoir » dans le syntagme verbal crée la rupture sémantique. Cette rupture est liée aux odeurs assignées aux mots « mort » et « désespoir ». La mort et le désespoir sont des éléments abstraits qui ne portent pas d'odeurs. Leur construction sur le verbe « sent » porte des valeurs allégoriques puisqu'il est question d'une représentation concrète et imagée des éléments descriptifs d'une idée abstraite. Par conséquent, la relation sémantique entre le verbe « sent » et le complément « la mort et le désespoir » illustre l'emploi inhabituel de la langue chez Jérôme Nouhouaï.

Au regard de tout ce qui précède, la complémentation verbale chez Florent Couao-Zotti traduit la redondance entre le verbe et son complément d'objet. Dans ce cadre, l'occurrence de ce complément n'est pas indispensable puisqu'il apporte une information complémentaire dans la structure verbale. L'auteur pratique la suppression de la préposition dans le syntagme verbal pour créer la rupture syntaxique alors que Jérôme Nouhouaï fait preuve de créativité en inventant des verbes qui ne figurent pas dans la langue française. Certains compléments d'objet assurent la surcharge sémantique parce qu'ils transmettent une information complémentaire dans le syntagme verbal et relèvent d'un emploi inhabituel. Cependant, l'attribution du complément d'objet au verbe anime la rupture sémantique qui perturbe l'ordre de la succession de certains groupes syntaxiques.

CONCLUSION

La lecture des œuvres du corpus nous a permis de noter la dégradation du point (.). Au terme de cette étude, nous retenons que l'approche syntaxique et stylistique de la phrase chez Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouai a permis de cerner les constructions morphosyntaxiques, stylistiques et sémantiques qui attestent les écarts de ces auteurs par rapport aux normes.

Ainsi, sur le plan syntaxique, certaines phrases chez Florent Couao-Zotti illustrent les groupes syntaxiques qui forment la structure traditionnelle. En revanche, d'autres constructions dans l'élaboration phrastique chez cet auteur affichent la déconstruction de cette structure. La définition de la phrase ne se limite pas à une suite de mots délimitée par la majuscule et le point. La preuve, l'analyse de l'ordre intra-syntaxique dans l'organisation phrastique chez Florent Couao-Zotti prouve que certains éléments sont séparés de leurs supports au moyen du signe de la ponctuation, en l'occurrence, le point (.). L'auteur pratique le procédé sur l'adjectif qualificatif, le pronom relatif, le syntagme prépositionnel et l'énumération. Ces constructions matérialisent l'emploi du style oral ou du style fragmenté. Par conséquent, on reconnaît que le verbe ne représente pas le seul noyau de la phrase parce que l'élaboration phrastique peut s'articuler autour des autres classes grammaticales. Le procédé de la disjonction syntaxique chez le romancier porte des valeurs stylistiques qui sont définies la gradation ascendante. L'approche syntaxique de la phrase chez Florent Couao-Zotti nous a offert l'occasion de découvrir les valeurs de la phrase nominale. En réalité, l'organisation phrastique dans les œuvres de cet auteur expose des constructions nominales qui ne définissent pas la structure traditionnelle de la phrase. Elle illustre le triomphe du nom sur le verbe. Florent Couao-Zotti organise des phrases non verbales qui admettent un ancrage temporel ou spatial.

Chez Jérôme Nouhouai, la construction phrastique respecte également les principes traditionnels du français. Certaines phrases associent le groupe nominal et le groupe verbal dans une relation prédicative. Toutefois, plusieurs observations apparaissent lorsqu'on se réfère à la définition de la phrase comme un énoncé formé du sujet et du prédicat. Ce romancier emploie des constructions qui confirment la possibilité d'élaborer le prédicat autour de plusieurs classes grammaticales. L'organisation phrastique chez Jérôme Nouhouai illustre des syntagmes verbaux qui prouvent le non-respect de la structure traditionnelle. En revanche, le romancier sépare certains éléments de leurs supports au moins du point (.). Il pratique ce procédé sur le syntagme nominal, le pronom relatif, le syntagme prépositionnel et l'énumération.

Les règles grammaticales qui placent la sous-phrase sous la hiérarchie de la phrase matrice sont remises en cause par Florent Couao-Zotti et Jérôme Nouhouaï. Ces romanciers isolent la sous-phrase de la phrase matrice par le point (.). Cette rupture matérialise la pratique du style oral qu'on découvre également chez les romanciers tels qu'Ahmadou Kourouma et Daté Atavito Barnabé-Akayi¹⁰⁸.

Sur le plan sémantique et stylistique, nous avons découvert les écarts de Florent Couao-Zotti par rapport à la langue française. Ce romancier forme des syntagmes verbaux dans lesquels le verbe et son complément d'objet sont sémantiquement liés. La valeur de cette surcharge sémantique provoque la perte de l'autonomie syntaxique du verbe. De même, cet auteur affiche la rupture sémantique dans le syntagme verbal.

Le rythme et le volume des certaines phrases chez Jérôme Nouhouaï traduisent également des valeurs puisque plusieurs places sont assignées à l'acmé. Ce romancier manifeste sa créativité à travers l'emploi du néologisme. Il pratique la surcharge sémantique dans le syntagme verbal. Mais comme Florent Couao-Zotti, Jérôme Nouhouaï élabore plusieurs constructions verbales qui traduisent des effets de surprise provoqués par la rupture sémantique. Ce travail a permis de porter la réflexion sur de nouveaux critères de définition de la phrase. Cette étude, logée dans le domaine de la grammaire et stylistique françaises permettra de porter plus loin l'examen des pistes suggérées. Elle nous amènera à analyser l'esthétique du discours dans le roman négro-africain d'expression française.

¹⁰⁸ Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Editions du Seuil, 2000, p. 147 : « *On nous avait drogués, mais pas beaucoup. **Parce que nous devons aller doucement, sans éveiller l'attention des forces d'interposition*** ». Nous soulignons.

Idem, p. 40 : « Son travail a bien marché. **Parce que plein de ministres, de députés, de hauts fonctionnaires, de nouveaux riches et d'autres gros quelqu'un ont commencé à entrer chez lui** ». Nous soulignons.

Daté Atavito Barnabé-Akayi, *Errance chenille de mon cœur*, Cotonou, Editions Plumes Soleil, 2014, p. 183 : « *Daté a dit qu'elle m'aidera à réussir mon roman. **Qu'elle a même remporté, au plan national, récemment le prix de dictée. Qu'elle travaille avec l'un des grands critiques béninois Guy Ossito Midiohouan. Que je peux lui faire confiance..*** ». Nous soulignons.

Idem, p.137 : « *De fréquentation en fréquentation, il découvre qu'elle n'est dans nulle classe du lycée. **Qu'elle est en 4^{ème}*** ». Nous soulignons.

Bibliographie

1 - Corpus

- COUAO-ZOTTI, Florent (2010). *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpent à Plumes, 202 p.
- (2013). *Les Fantômes du Brésil*, Cotonou, LAHA Edition, 240 p.
- NOUHOUAI, Jérôme (2010). *La mort du lendemain*, Paris, Présence Africaine, 265 p.
- Idem (2010). *Le piment des plus beaux jours*, Paris, Le Serpent à Plumes, 338 p.

2 - Ouvrages de grammaire, de linguistique et de stylistique françaises

- ANNA, Jaubert (1990). *La lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 240 p.
- AQUIEN, Michèle ; MOLINIE, Georges (1999). *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie Générale Française, 753 p.
- ARRIVE, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel (1986). *Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 720 p.
- BACRY, Patrick (1992). *Les Figures de style*, Paris, 335 p.
- BAYLON, Christine ; FABRE, Paul (1989). *Grammaire systématique de la langue française avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Paris, Nathan, Université, 286 p.
- BLETTON, Jean-Luc (2008). *Guide pratique du français parlé*, Paris, L'Harmattan, 188 p.
- BOKO, Gabriel (2007). *Grammaire fondamentale du français*, Yaoundé, CLE, 232 p.
- Idem, (2011). *La Grammaire française par la pratique. 320 exercices pour, une compétence communicative complète en français*, Cotonou, CAAREC Editions, 148 p.
- BUFFARD-MORT, Brigitte (2000). *Introduction à la stylistique*, Paris, Nathan, HER, Armand, 127 P.
- CALAS, Frédéric (2007). *Introduction à la stylistique*, Paris, Hachette Supérieur, 222 p.
- CALAS, Frédéric, CHARBONNEAU, Dominique (2000). *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Nathan, 241 p.
- CALAS, Frédéric, ROSSI, Nathalie (2001). *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses Editions Marketing S. A, 301 p.
- CARON, Jean (2001). *Précis de psycholinguistique*, Paris, Quadrige/ PUF, 286 p.
- CRESSOT, Marcel (1980). *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, 10è Edition, 350 p.
- DELOFFRE, Frédéric (1979). *La phrase française*, Paris, CUD ,145 p.

- DORTIER, Jean-François, dir. (2001). *Le langage, nature, histoire et usage*, Paris, Sciences Humaines Editions, 334 p.
- FROMILHAGUE, Catherine, SANCIER-CHATEAU, Anne (1999). *Analyses stylistiques : Formes et genres*, Paris, Dunod Editions Nathan, 234 p.
- Idem (2002). *Introduction à l'analyse stylistique*, Nathan/ VUEF, Paris, 265 p.
- GANDONOU, Albert (2002), *Le roman ouest-africain de langue française, étude de langue et de style*, Paris, Editions KARTHALA, 357 p.
- GARDES-TAMINE, Joëlle (2004). *La stylistique*, Paris, Armand Colin, 207 p.
- GARRIC, Nathalie (2007). *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette, 222 p.
- GREVISSE, Maurice (1993). *Le Bon usage. Grammaire française*, Paris/ Louvain- La-Neuve, Duculot, 13e édition, 1762 p.
- HOUDART, Olivier, RIOUL, Sylvie (2009). *La grammaire c'est pas de la tarte !*, Paris, Editions du Seuil, 187 p.
- LE GOFFIC, Pierre (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette. Livre, 591 p.
- MAINGUENEAU, Dominique (2000). *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 203 p.
- Idem (1991). *L'énonciation en Linguistique française*, Paris, Hachette, 127 p.
- HUANNOU, Adrien (1987). « La langue de Paul Hazoumé dans Doguicimi » in *Doguicimi de Paul Hazoumé*, (Essais rassemblés et présentés par Robert MANE et Adrien HUANNOU), Paris, Editions L'Harmattan, pp. 135-145.
- MAZALEYRAT, Jean ; MOLINIE, Georges (1989). *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 381 p.
- MOESCHLER, Jacques ; AUCHLIN, Antoine (2006). *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, p. 192.
- MOLINIE, Georges (2004). *La stylistique*, Paris, PUF, 213 p.
- PIERRE, Léon (1993). *Précis de phonostylistique parole et expressivité*, Paris, Nathan, 335 p.
- PERRIN-NAFFAKH, Anne-Marie, (1993). *Stylistique, pratique du commentaire*, Paris, PUF, 252 p.
- PEYROUTET, Claude, (2002). *Style et rhétorique*, Paris, Nathan, 160 p.
- RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL René (2002). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 646 p.

- SCHOTT-BOURGET, Véronique (2009). *Approches de la linguistique*, Paris, Armand Colin, 126 p.
- SIOUFFI, Gilles, VAN RAEMDONCK, Dan (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 224 p.
- Idem (2007). *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal, 220 p.
- SOUTET, Olivier, *et alii*, (2005). *La Polysémie*, Paris, PUPS, 455 p.
- VAN RAEMDONCK, Dan, dir, (2008). *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Bruxelles, P. I. E. PETER Lang S. A. 356 p.
- WALTER, Henriette (2009). *Le Français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, Editions 03, 480 p.
- WILMET, Marc (2003), *Grammaire critique du français*, réédition, Bruxelles, Duculot.
- Idem (2007). *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck & Larcier s. a. 331 p.
- YAGUELLO, Marina (2003), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Editions du Seuil, 546 p.
- YEBOU, Raphaël (2008). *Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum et Florent Couao-Zotti*, Thèse de doctorat unique de Grammaire et de Stylistique françaises, inédite, FLASH, UAC, 2008, p. 457.
- Idem (2011). « Introduction à une lecture stylistique des poètes béninois de la jeune génération » In *Voix et voies nouvelles de la littérature béninoise*, (Textes réunis et présentés par Mahougnon Kakpo), Cotonou, Les Editions des DIASPORAS, pp. 134-158.
- Idem (2011). « Créativité, représentations langagières et identité culturelle dans le roman béninois » in *Littératures Africaines : Langues et Ecritures*, (Textes réunis et présentés par Apey Esobe LETE et Mahougnon KAKPO), Cotonou, Les Editions des DIASPORA, pp.249- 265.
- Idem (2015). « La complémentation verbale en grammaire française : quelques restrictions sur la démarche traditionnelle » in *Revue de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales N 02*, Université de Ouagadougou, pp. 321-338.
- Idem (2016). *Syntaxe du verbe français*, Cotonou, CHRISTON Editions, p. 119.

3 – Ouvrages de critique littéraire

- BAKHTINE, Mikhaïl (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 488 p.
- BERGEZ, Daniel (1990). *Méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Nathan Université, 217 p.

- GENETTE, Gérard (1966). *Figures I*, Paris, Seuil, 256 p.
- Idem (1969). *Figures II*, Paris, Seuil, 295 p.
- JOUVE, Vincent (2001). *La poétique du roman*, Armand Colin, / VUEF, 191 p.
- HUANNOU, Adrien (1979). *Histoire de la littérature écrite de langue française dans l'ex-Dahomey (Desoriginesà1972)*, Université Paris-Nord, 844 p.
- Idem (1975). « La technique du récit et le style dans 'Les Soleils des indépendances' », in *L'Afrique littéraire et artistique*, no 38
- Idem (2010). *Cinquante ans de vie littéraire au Bénin 1960 à 2010*, Cotonou, CAAREC Editions, 57 p.
- MARANDI, J. M., (1988). « A propos de la notion du thème de discours. Eléments d'analyse dans le récit », in *Langue française* 78, pp 67- 87.
- MIDIOHOUAN, Guy, Ossito (2013). *Le Bénin littéraire1999-2012*, Cotonou, Star Editions, 177 p.
- TAKASSI, Issa (2010). *Langue française, diversité culturelle, intégration régionale*, Lomé, Editions HAHO, 202 p.

Table des matières

SOMMAIRE	II
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ACRONYMES	V
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES DU SUJET ET DELIMITATION DU CORPUS	3
1- Définition des concepts clés.....	3
2 - Délimitation du corpus.....	6
CHAPITRE II :PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, OBJECTIFS ET POINT DE LA RECHERCHE	7
1 - Problématique	7
2. Hypothèses	9
3 - Objectifs de la recherche.....	9
4. Le point de la recherche sur le problème posé	10
4.1. Le cadre général	10
4. 2. Les analyses de la phrase dans le roman béninois.....	11
5- Démarche méthodologique	14
CHAPITRE III :STRUCTURE DE LA PHRASE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ PAR RAPPORT A L'APPROCHE TRADITIONNELLE	16
1- Les difficultés de définition de la phrase	16
2. Construction de la phrase chez Florent Couao-Zotti.....	18
2. 1. La construction de la phrase simple chez Florent Couao-Zotti	18
2. 2. La structure de la phrase complexe chez Florent Couao-Zotti.....	19
3. Construction de la phrase chez Jérôme Nouhouaï.....	22
3. 1. La construction de la phrase simple chez Jérôme Nouhouaï.....	22
3. 2. Structure de la phrase complexe chez Jérôme Nouhouaï	23
4. 1. Rupture avec la structure traditionnelle de la phrase chez Florent Couao-Zotti	27
4. 2. Rupture avec la structure traditionnelle de la phrase chez Jérôme Nouhouaï	29
CHAPITRE IV :LA DISJONCTION SYNTAXIQUE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ.....	31
1. Définition de la disjonction et de la disjonction syntaxique.....	31
2. Niveaux de disjonction syntaxique dans la construction phrastique chez Florent Couao-Zotti.....	32
3. Niveaux de la disjonction syntaxique dans la construction phrastique chez Jérôme Nouhouaï... ..	35
4. La disjonction syntaxique sur la sous-phrase	38
CHAPITRE V :APPROCHE STYLISTIQUE DE LA COMPLEMENTATION VERBALE CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI ET JEROME NOUHOUAÏ.....	40

1. La complémentation verbale chez Florent Couao-Zotti	40
1. 1. La surcharge syntaxique dans la construction verbale chez Florent Couao-Zotti	40
1. 2. La surcharge sémantique dans la construction verbale chez Florent Couao-Zotti	41
1. 3. Le renforcement progressif d'idée dans la construction verbale chez Florent Couao-Zotti.....	42
2. La complémentation verbale chez Jérôme Nouhouaï.....	42
2. 1. La pratique du néologisme dans la construction verbale chez Jérôme Nouhouaï	42
2. 2. La surcharge sémantique dans la construction verbale chez Jérôme Nouhouaï	43
2. 3. La rupture sémantique dans la construction verbale chez Jérôme Nouhouaï	44
CONCLUSION	46
Bibliographie	48
Table des matières	52